



The *Great* Canadian  
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the  
Congregations of Religious Women in Canada,  
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.

---



Projet de la *Grande* Histoire  
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des  
congrégations de religieuses au Canada,  
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

---

**Souvenir des  
Noces d'Or de l'Hospice  
de Montmagny  
(Sœur de la Charité)  
1885-1935**

Source: Courtesy of Greg J. Humbert

Copyright: Public Domain

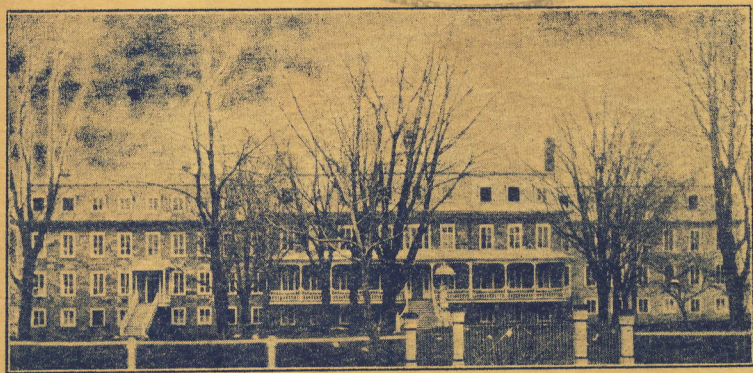
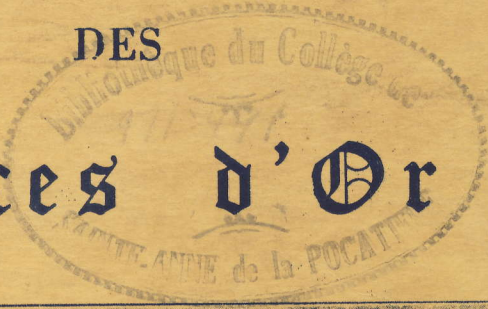
Digitized: March 2020

362.61  
M795 s

# Souvenir

DES

# Noces d'Or



## de l'Hospice de Montmagny

(Soeurs de la Charité)

1885 - 1935

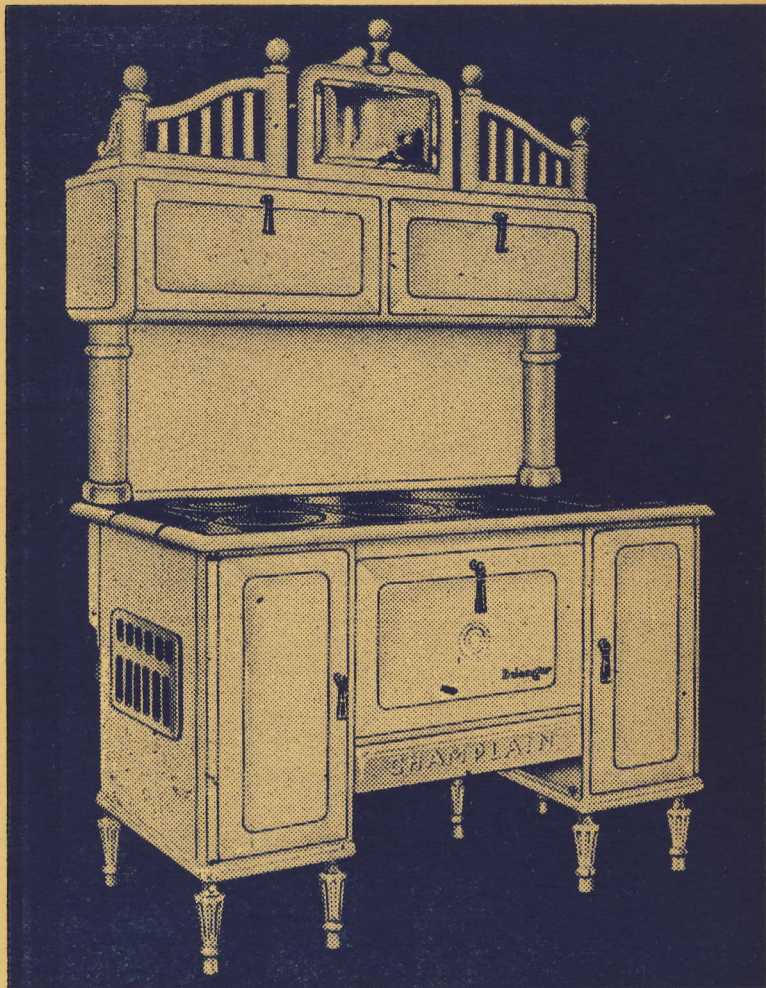
— 50 —

Honorer le pauvre  
c'est glorifier Dieu!

362.61  
M795 s

L'industrie et l'agriculture vivent l'une de l'autre.

UN PRODUIT DE CHEZ NOUS



**A. BELANGER, Limitée**

Etablie depuis 67 ans

Poêles, fournaïses, fours-à-pain, charrues, herses, etc.

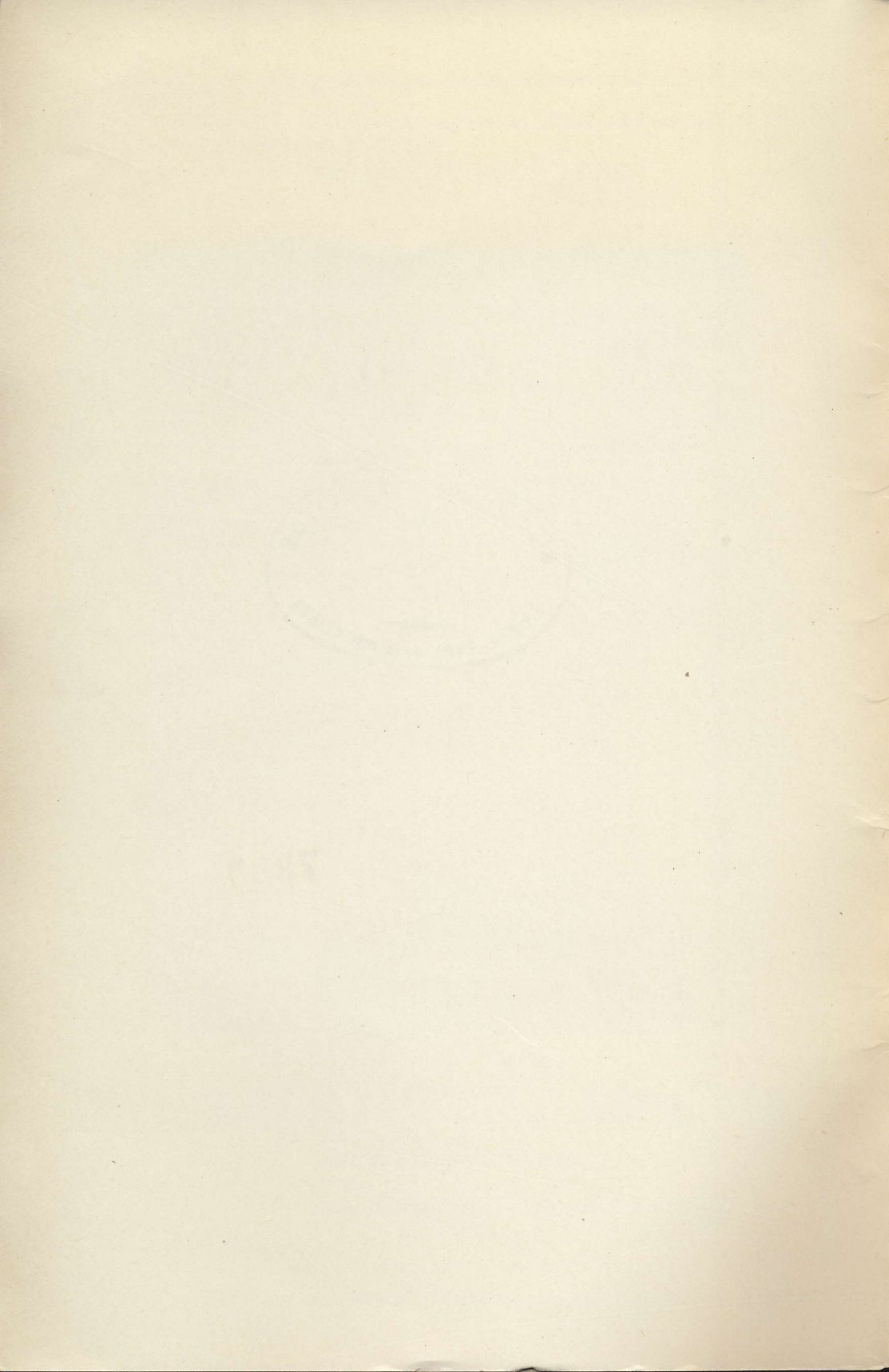
MONTMAGNY, - - - - - Qué.

258

1059



7983

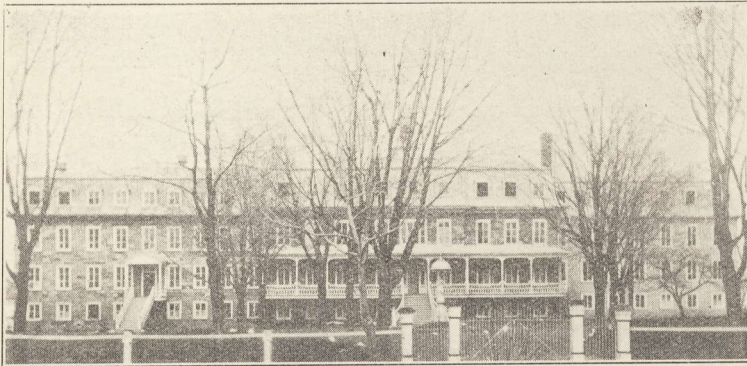


362.61  
M 7952

# Souvenir

DES

# Noes d'Or



de l'Hospice de Montmagny

(Soeurs de la Charité)

---

1885 - 1935

— 50 —

Honorer le pauvre  
c'est glorifier Dieu!

## — Souvenir —

Une grande fête de splendeur commémorait, les 26 et 27 juin, dans notre ville, le CINQUANTENAIRE de l'Hospice des Soeurs de la Charité.

En ces jours, Montmagny ajoutait à ses fastes déjà glorieux, une page mémorable tout à l'honneur de la charité, et qu'il serait injuste de laisser perdre dans l'oubli.

Le généreux dévouement de toute la population, secondé par le zèle actif et discret d'un Comité de Dames Organisatrices, assura le succès de ces démonstrations à la fois religieuses et paroissiales.

Nous publions le compte rendu des fêtes jubilaires, dans le double but de porter aux absents un écho fidèle de ces brillantes solennités, et d'en aviver l'éclat aux yeux de ceux qui en furent les heureux témoins.

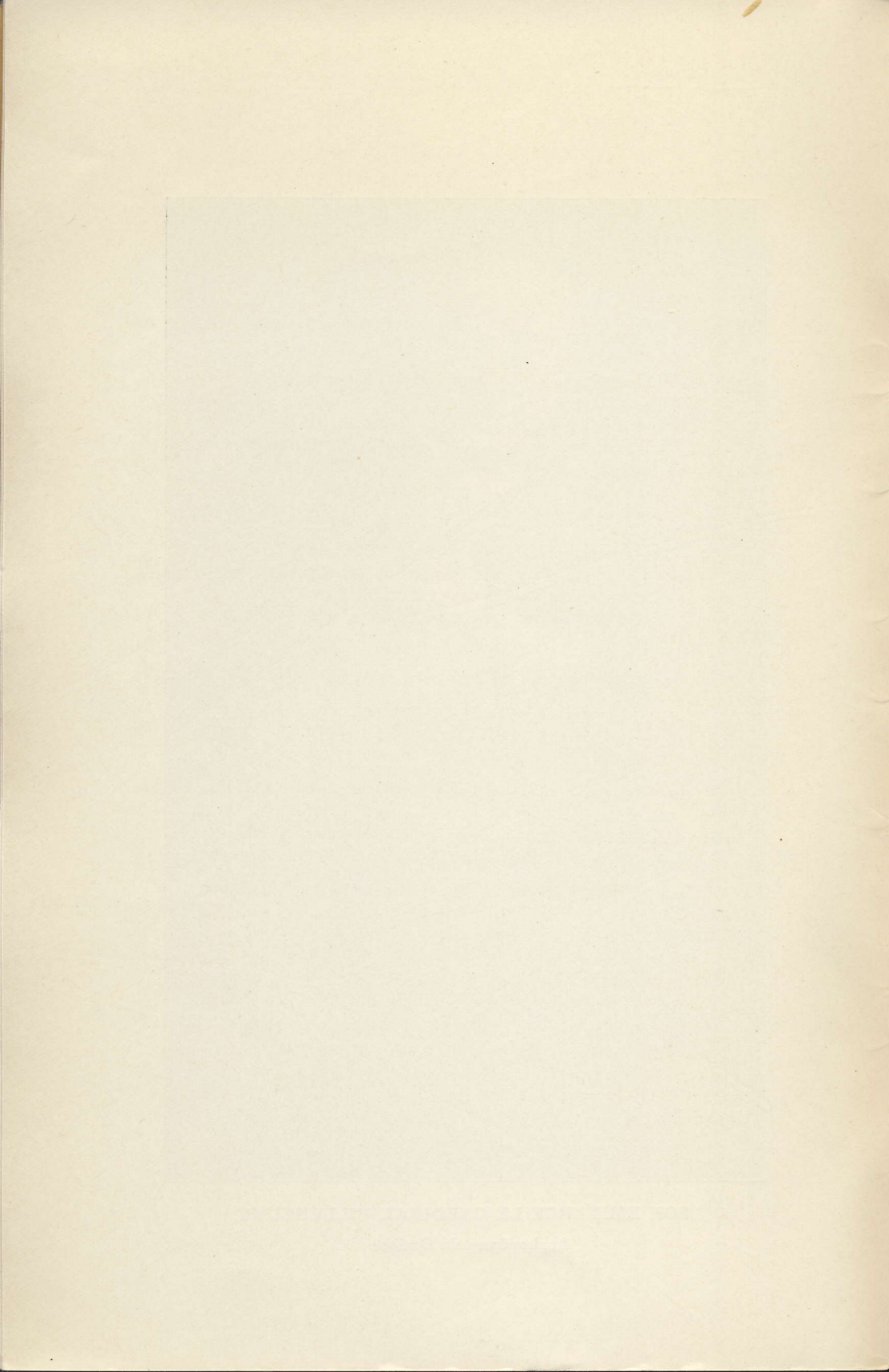
Aux uns et aux autres, cet Album-Souvenir redira notre hommage et nos mercis.

UN AMI.



SON EMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE  
Archevêque de Québec





---

## LES FETES DU CINQUANTENAIRE DE L'HOSPICE

---

Son Eminence le Cardinal Villeneuve, l'Honorable L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la Province, l'Honorable Adélar Godbout, Ministre de l'Agriculture, M. Chs-A. Paquet, Député de Montmagny, Monsieur l'Abbé J.-A. Lessard, curé de Montmagny, Monsieur le Docteur Philippe Richard et Monsieur Irénée Poirier, Maires de la Ville et de la Paroisse, Monsieur Fernand Fafard, Député de l'Islet, Monsieur le Juge P.-A. Choquette, Monsieur Maurice Duplessis, Chef de l'Opposition, rendent un éloquent et unanime hommage au dévouement des Soeurs de la Charité.

---

La population de Montmagny a vécu des heures inoubliables. Les personnages les plus représentatifs de l'Eglise et de l'Etat ont tour à tour déposé aux pieds des Révérendes Soeurs de la Charité les plus touchants hommages d'admiration et de reconnaissance.

Le programme et son exécution avaient été soigneusement préparés par un Comité d'organisation auquel présidait avec un rare talent et une inlassable activité, Madame J. C. Hébert.

Par une bienveillante décision du premier magistrat de notre ville, Son Honneur le Maire Richard, et des membres du Conseil de Ville, cette journée du 26 juin fut décrétée fête Civique pour Montmagny; la même ordonnance a été rendue officielle par S. H. le Maire Poirier et le Conseil de la Paroisse.

La célébration commença avec l'arrivée de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, mercredi matin. Une escorte de près d'une centaine d'automobiles l'accompagna de Berthier jusqu'en ville, parcourant nos rues magnifiquement pavoisées en son honneur.

Les Soeurs de la Charité de Québec, avaient voulu prendre part à la joie de leurs Soeurs de Montmagny. Parmi la délégation, on remarquait: la Très Ré-

vérende Mère St-Robert, Supérieure Générale de la même Congrégation, les RR. Mères Marie-Séraphine, Marie-de l'Ascension, St-Michel-des-Saints, Ste-Bertha, St-Louis-de-France, St-Louis-de-Blois, St-François-d'Assise, Marie-Gratia et Marie-de-Lorette. La Révérende Mère Ste-Germaine, Supérieure Provinciale, et la Révérende Soeur M.-de-Bon-Secours, Conseillère Provinciale. La Révérende Mère Supérieure du Couvent des Dames de la Congrégation de Montmagny et sa Communauté, la Rév. Mère Marie-Angéla des Soeurs de la Charité de St-Louis et sa compagne, la Révérende Mère Marie-de-Jésus, la Révérende Mère St-Archange, Supérieure du Couvent de Cap St-Ignace, Soeur Ste-Alicia, la Rév. Soeur St-Gabriel-de-Nazareth, Rév. Soeur St-Delphin, Rév. Soeur St-Protais, Rév. Soeur St-Servus-Dei.

### GRAND'MESSE SOLENNELLE.

La solennité religieuse s'ouvrit à l'église paroissiale par une grand'messe solennelle chantée à neuf heures par Monsieur l'abbé Hercule Nicole, curé de l'Île aux Grues, assisté de Messieurs les abbés Marc Després et F. Bernier comme diacre et sous-diacre. Le service liturgique a été exécuté par Messieurs les abbés Paul et Luc Nicole, anciens de l'Hospice, et Laurent Nicole. Un trône d'honneur avait été érigé pour Son Eminence assisté du R. P. F. X. Maillard, M.S.C. et de M. l'abbé A. Têtu du Collège Ste-Anne de la Pocatière. M. le Commandeur H. P. Couillard agissait comme gentilhomme et M. A. Corriveau comme camérier.

On remarquait encore au sanctuaire: M. le Curé A. Lessard, MM. les Abbés F. X. Lefebvre, curé de Beaumont, A. Grenier, curé de St-Bernard, L. Paquet, vicaire à St-Jean-Baptiste, Alb. Bélanger, Québec, Léon Bélanger, Alb. Dion, Fl. Gagné, Az. Papillon, Ant. Guay, vicaires à Montmagny, A. Douville de l'École Apostolique, L. Nicole et F. Devarennnes, chapelain de l'Hospice; ainsi que le R. Frère L. Robin, St. V.-de-Paul.

La petite maîtrise du Collège des Frères du Sacré-Coeur, sous la direction du R. F. Barnabé, et la chorale paroissiale dirigée par MM. Paquet et Tondreau, ont exécuté la messe de J. Bentz à deux voix mixtes. Mlle Madeleine Tremblay touchait l'orgue.

Monsieur le Curé Lessard souhaite la bienvenue à Son Eminence en ces termes :

Eminence,

Daignez permettre à la paroisse St-Thomas de Montmagny, de vous exprimer sa gratitude la plus vive pour le condescendance toute paternelle que vous lui témoignez à l'occasion des "Noces d'Or" de son Hospice.

Votre présence, au milieu de nous, Eminence, réhausse d'une façon exceptionnelle l'éclat de nos fêtes. Malgré le surcroît de travail qui s'accumule chaque jour en votre fonction de chef de votre archidiocèse, de l'Eglise du Canada, vous vous rendez toujours avec la plus haute courtoisie aux prières de vos enfants, même les plus humbles. Ce dévouement tout apostolique est un exemple réconfortant, non seulement pour vos prêtres, mais pour vos fidèles.

Eminence, nous nous glorifions et nous sommes heureux de saluer en vous un Chef vénéré, une autorité aux directives lumineuses et sûres, un homme de Dieu, un père plein de délicatesse et de dévouement. Voilà pourquoi, Eminence, vos enfants attendent votre parole.

### LE CARDINAL VILLENEUVE

— sermon de la messe —

Au nom du Père et du Fils et du St-Esprit. Ainsi soit-il.

"Juvenes et virgines, senes cum junioribus laudent nomen Domini".

"Les enfants et les vierges, les vieillards et les plus jeunes louent le nom du Seigneur."

Le diacre Laurent, mes frères, mis un jour devant le juge du tribunal, qui voulait éprouver sa foi dans le sang du martyr, l'ayant trouvé coupable, le somma d'apporter les trésors de l'Eglise à la cour. Et le lendemain, l'on voyait en effet, le diacre Laurent de Rome, l'administrateur des biens ecclésiastiques, paraître au prétoire, suivi d'une foule de vieillards, de pauvres femmes et d'enfants.

C'était, tout à l'heure, mes très chers Frères, le spectacle qui s'évoquait dans mon souvenir, lorsque entrant dans votre magnifique église, je me voyais ainsi précédé de petits orphelins de vieillards, de religieuses, du clergé, venant au milieu de vous célébrer la fête de la Charité. C'est bien, en effet, mes Frères, pourquoi nous sommes venus, ce matin, à l'effet de chanter dans tout l'éclat de vos célébrations paroissiales, dans l'affirmation la plus nette de votre foi chrétienne, c'est bien ce que nous célébrons aujourd'hui : La Charité envers le prochain. La Charité envers ceux qui souffrent et ceux qui sont pauvres, comme l'enseigne l'Eglise, comme nous en a laissé le souvenir et les exemples, notre Divin Sauveur.

C'est la charité d'abord, dans les religieuses qui en portent le nom et qui l'ont mise dans le fond de leurs coeurs. Depuis 50 ans, dans votre paroisse, elles vous en donnent l'exemple, elles enseignent les bienfaits de Dieu dans le silence, dans la retraite, dans le dévouement quotidien de cette Institution qui aujourd'hui, en rappellent les fastes chrétiens en lettres d'or. Et c'est aussi la vôtre, mes bien chers Frères, c'est aussi votre charité que je viens avec vous proclamer en ce jour, vous en apportant les congratulations de l'Eglise, en même temps que mes encouragements et ma bénédiction.

Cette charité est grande dans votre paroisse : un temple magnifique comme celui qui nous reçoit, des institutions religieuses, des institutions d'enseignement, un collège, un couvent comme ceux qui ornent aussi cette cité, des institutions civiles, des industries et des maisons de commerce comme les vôtres, sont des preuves du progrès, du stage de civilisation auquel on est rendu. Mes bien chers Frères, il faut bien le proclamer, ce qui marque encore plus l'existence du Christ vivant, ce sont les institutions de Charité. C'est à ces preuves qu'on a compris comment le baptisé, l'âme chrétienne, à l'exemple du Maître, doit se pencher vers ceux qui souffrent, vers les petits, les malades, vers la vieillesse, vers tous ceux qui sont faibles et qui ont besoin d'un appui et cette magnificence, elle est admirable au milieu de vous. Nous vous enseignons à la garder et par conséquent, nous vous apportons le témoignage de notre admiration, la bénédiction de notre encouragement ; et c'est donc aujourd'hui, mes Frères,

en même temps que la fête d'une communauté religieuse de votre paroisse, c'est aussi la fête de l'Eglise, c'est la fête de l'Eucharistie et comme vous avez été bien inspirés de mettre pendant cette octave, cette fête.

Puisque nous célébrons aussi la fête du Christ dans l'Eucharistie, et pourquoi, mes bien chers Frères, pourquoi le Sauveur du monde a-t-Il voulu demeurer caché sous les espèces sacramentelles, sinon dans le but de devenir le pain de notre vie spirituelle, sinon à l'effet d'embraser nos âmes des flammes de la divine Charité. N'est-ce pas l'enseignement des apôtres eux-mêmes? C'est saint Augustin qui nous fait cette comparaison: "De même que dans l'Eucharistie, des grains de blé sont moulus pour ne former qu'un seul pain, image de cette union de tous les chrétiens dans le Christ, qui par la charité sont ainsi mêlés, moulus, ne formant véritablement qu'un seul corps, un corps spirituel, un corps mystique." Aimez bien ce divin sacrement. Et c'est bien le spectacle qui s'offre à nos yeux, ce matin, quand nous voyons d'une part le clergé, les communautés religieuses, vos vieillards, vos enfants et à leur tête, qu'il me soit permis de souligner nos hommes d'Etat, les représentants de l'autorité civile.

N'est-ce pas un fait qui dépasse toutes les considérations humaines qui nous ramène, ce matin, nous réunit dans une même idée de notre affection au Christ? Idée de charité pour les uns, les autres, puisée à même la charité du Sauveur. A l'occasion du cinquantenaire que nous célébrons aujourd'hui, qu'il me soit permis, en deux mots, de tirer la leçon pratique que nous devons détacher de cette fête. C'est en premier lieu, mes bien chers Frères, si nous voulons, en effet, que notre foi, que notre religion demeure profonde, vivante, nous devons nous souvenir qu'elle ne doit jamais être séparée de la charité effective. C'est saint Jean l'apôtre qui nous le rappelle: "Celui qui prétend avoir la charité envers Dieu et qui n'aime point le prochain est un menteur." Saint Jacques l'apôtre nous dit: "Une foi sans les oeuvres, une foi qui ne sait point donner aux veuves et aux orphelins le pain de l'amour et de la bonté est une foi morte." Ne l'oublions pas et pensons qu'il y aura pour nous, en ce siècle où nos traditions religieuses et nationales sont minées sourdement, une manière

de triompher de tous les systèmes nouveaux, de tous les scandales qui peuvent nous venir de partout. C'est de pratiquer la charité miséricordieuse envers le prochain.

Vous avez su, de plus, à l'exemple de vos pères, garder les traditions chrétiennes, cette générosité envers Dieu, envers ceux qui sont les bien-aimés du bon Dieu : ceux qui souffrent. C'est bien de la sorte, mes Frères, que vous obtiendrez les effets de la miséricorde divine.

La charité couvre une multitude de péchés. Si nous voulons obtenir le pardon de tant d'excès et de négligences qui nous échappent chaque jour, si facilement, si nous voulons réparer pour tant d'injures, d'ingratitude à l'égard de Dieu, si nous voulons que, malgré nos fautes, le pardon divin nous soit accordé, ne négligeons pas un seul jour la charité de l'Église, la charité du Christ. Et c'est enfin de la sorte que nous mériterons ces bienfaits dont nous avons besoin et dont il me semble que vous-mêmes avez été privilégiés d'une façon si remarquable, au cours de la crise. Si vous vous demandez par quels moyens votre ville, votre paroisse, s'est gardée de ce fléau, vous devrez l'efficacité de ce bienfait à vos Institutions de Charité.

C'est ce que je constate dans ces fêtes et ces traditions que nous célébrons en ce jour, mes bien chers Frères, en même temps que je vous dis la joie profondément bénie que j'éprouve, ce matin, en contemplant le beau spectacle de votre paroisse, dans l'unité de sa foi et la manifestation de sa charité.

Puissent ces paroles mettre dans vos coeurs la résolution de bienfaisance et de charité qui devrait marquer la joie profonde de vos âmes. C'est de la sorte, je le répète, que vous demanderez pardon à Dieu ; c'est de la sorte que vous conserverez, que vous assurerez la continuation des bienfaits divins. Ils sont nombreux, mes Frères, vos motifs de reconnaissance. Vous n'avez qu'à regarder dans le sanctuaire et à compter, par exemple, ces vocations sacerdotales qui ont été des bénédictions de Dieu sur vous, pour garder le sentiment que Dieu vous a comblés au delà même des générosités de votre foi.

Eh bien! mes chers Frères, que ce soit dans ces sentiments que je viens de vous dire et qui sont les mots du Psalmiste que vous avez placés autour de votre église: "Que les jeunes, les vierges, les vieillards, que nous tous, mes Frères, nous chantions la louange de Dieu et nous Lui gardions notre amour."

Le chant solennel du Te Deum termina la cérémonie.

### **PHOTOGRAPHIE**

Son Eminence, escortée du Corps des Zouaves de l'Orphelinat, se rendit ensuite avec les invités dans le parterre de l'Hospice où l'on prit une "photo-souvenir" de cette radieuse journée.

### **LE CIEL S'OBSCURCIT . . .**

Dans le groupe des nombreux assistants, une rumeur nuancée de regrets se répand avec la rapidité de l'éclair:

...Son Eminence doit nous quitter avant la fin de la journée... Pourtant le programme de la fête et plus encore l'amour de ses enfants réclame ardemment sa présence jusqu'au soir... Alors?... Trois petites orphelines tentent de faire violence à son coeur de Père: au nom de tout l'Hospice jubilaire, elles s'agenouillent à ses pieds et lui adressent une instante supplique que leurs voix émues achèvent dans un flot de larmes... et ces touchantes larmes d'enfants orphelins emportent d'assaut la faveur sollicitée.

### **...ET LE SOLEIL REPARAIT...**

Son Eminence, attendrie, s'est penchée sur le groupe qui l'implorait, et c'est de son mouchoir violet de Cardinal qu'elle a daigné sécher les pleurs des petites messagères.

### **LE BANQUET. DISCOURS.**

Vers midi, les invités d'honneur, les notables de Montmagny et un nombre considérable des bons amis de l'Hospice étaient conviés à un somptueux banquet que présida avec beaucoup d'esprit et de tact le dévoué et populaire Député de Montmagny, Monsieur Chs A. Paquet. A l'Hôtel-de-Ville, la Salle des Chevaliers de Colomb offrait un magnifique spectacle: les tables avaient été élégamment décorées et servies avec un art



exquis par les Dames du Comité. Une intéressante galerie présentait aux convives les figures vénérées des Fondateurs et des Fondatrices, de Messieurs les Curés, etc.... Au centre, les Armoiries du Cardinal J. M. R. Villeneuve, et aux extrémités, les dates symboliques 1885-1935 flamboyaient sur de riches écussons. Les murs recouverts d'une profusion de fleurs, verdure, banderolles, donnaient grand air de fête à la salle du banquet; au fond, une inscription rouge et or se lisait: **"Le Seigneur nous a servi des mets d'allégresse"**.

Les Demoiselles du Cercle d'Etudes Etienne-Pascal Taché, tel un essaim de blancs papillons, évoluaient gracieusement autour des tables et assurèrent un succès plénier à ces solennelles agapes.

L'Orchestre de Montmagny, sous l'habile direction de Monsieur E. Tondreau, sut, par l'enchantement de ses harmonieux accords, charmer les convives en leur offrant un vrai régal artistique.

On remarquait à la table d'honneur Son Eminence le Cardinal Villeneuve, l'honorable L.-A. Taschereau, l'honorable Adélarde Godbout, ministre de l'Agriculture, et Mme Godbout, l'hon. F. Fafard, M. l'abbé Auguste Lessard, curé de Montmagny, M. l'abbé Ferdinand DeVarennnes, Chapelain de l'hospice des Soeurs de la Charité, M. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition provinciale, M. Charles-A. Paquet, député de Montmagny à l'Assemblée Législative, et Mme Paquet, M. l'abbé Alphonse Têtu, de Ste-Anne de la Pocatière, et neveu du Fondateur feu l'abbé D. H. Têtu, M. l'abbé Douville, directeur de l'Ecole Apostolique, M. le notaire J. C. Hébert et Mme Hébert, présidente du comité d'organisation des fêtes, M. le juge P.-A. Choquette et Mme Choquette, M. le Dr Philippe Richard, maire de Montmagny, M. le maire Irénée Poirier et Mme Poirier, de la paroisse, M. et Mme Pierre-Georges Roy, de Lévis, M. Albéric Marquis, M. Clément Rouleau, M. le Commandeur Couillard, Mme Maurice Rousseau, Mme Arthur Devarennnes, etc.



Mrs Saint Père

**L** **R** **M** **S**  
 Supérieure de  
 l'Hospice des Es. de la  
 Charité St Thomas de  
 Montmagny, à l'occasion du Cinquante-  
 tenaire de la fondation, humblement  
 prosternée aux pieds de votre  
 Sainteté implore pour elle-même, pour  
 son personnel religieux et séculier ainsi  
 que pour les Bienfaiteurs de cette maison  
 de charité l'insigne faveur de la  
 Bénédiction Apostolique.

Monsieur le Cardinal  
 Paris le 14 Mars 1873

St. Charles Borromeo  
 Michel Montmagny

## SANTES - DISCOURS

---

### SANTE DU ROI.

A l'issue du banquet, M. le Président proposa la Santé du Roi. Les Cadets de l'Hospice répondirent par la présentation des Armes et l'Orchestre joua : **Dieu sauve le Roi.**

### SANTE DU PAPE.

Pour se conformer à un désir cher au coeur du Souverain Pontife Pie XI, Son Eminence le Cardinal Villeneuve récita la prière remplaçant les discours d'usage à la Santé du Pape :

“Prions pour Notre Saint-Père le Pape.  
“Que le Seigneur le conserve et lui donne la paix  
et la prospérité en ce monde et la vie éternelle.”

Cette prière récitée, les petits Zouaves de l'Hospice présentèrent les Armes et entonnèrent un chant en faveur du Pontife-Roi.

“Du successeur de Pierre,  
Exauce tous les vœux,  
Bénis notre Saint-Père,  
Seigneur, du haut des cieux!”

### HISTORIQUE DE L'HOSPICE.

**Monsieur Paquet fit alors l'historique de l'Hospice dans un discours très éloquent.**

**M. le Député Chs. A. Paquet**

**Président du banquet**

---

Eminence, Honorables Ministres, Révérend Monsieur le Curé, Messieurs les Magistrats et Juristes, Messieurs les Sénateurs et Députés, Messieurs les Membres du Clergé, Messieurs les Maires, de Montmagny et St-Thomas, Mesdames et Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui les Noces d'Or de l'Hospice des Soeurs de la Charité de Montmagny. C'est un événement mémorable qui nous vaut l'honneur et le bonheur de saluer ici, les représentants les plus autorisés dans la hiérarchie de l'Eglise et de l'Etat, j'ai nommé Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, Archevêque de Québec et Métropolitain du Canada; l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec; l'honorable A. Godbout, ministre de l'agriculture, de notre province, les honorables sénateurs et députés, fédéraux et provinciaux, des comtés voisins qui tous viennent honorer et encourager cette oeuvre de bienfaisance, leur réunion à pareille fête, est un gage de la solidarité qui unit l'Eglise et l'Etat dans notre catholique et française province de Québec. Heureux sommes-nous aussi de saluer les nombreux et si distingués invités, descendants ou alliés des généreux donateurs qui, il y a un demi-siècle, ont assuré cette fondation, et tous les autres qui nous ont fait l'honneur d'accepter l'invitation des Dames Organisatrices et sont venus rehausser par leur présence l'éclat de cette fête qui comptera dans nos annales religieuses et nationales, parmi les fastes les plus glorieux. C'est vous dire, chers et distingués invités, combien nous sommes heureux de vous recevoir parmi nous, et au nom de la Communauté des Soeurs de la Charité et de notre population tout entière, je vous prie d'agréer la plus cordiale et la plus sincère bienvenue, chez nous.

Les anciens, même pas très vieux encore, de notre ville et paroisse de St-Thomas, qui ne font qu'un, ont conservé le souvenir fidèle de la naissance de l'Hospice de Montmagny, de cette institution dont nous célébrons aujourd'hui le "Cinquantenaire."

C'était alors une modeste maison possédant, comme bien d'autres entreprises de ce temps, beaucoup plus d'espérance que de ressources. En juillet 1885, deux soeurs de la Charité, déléguées par la Supérieure Générale de cette communauté, à Québec, avaient ouvert le nouvel établissement. Pendant plus d'un mois ces deux messagères de la bonne nouvelle étaient restées seules pour préparer les voies aux compagnes qui viendraient bientôt et aux vieillards et orphelins qu'il fallait héberger dès l'automne. Un nouveau chapitre d'activité s'ouvrait au dévouement de ces femmes

mirables, qui n'ont d'autre joie en ce monde que le soulagement des misères. Elles allaient réaliser le rêve d'un apôtre de chez nous, l'abbé Henri Têtu, de regrettée mémoire, ce prêtre enfant de St-Thomas, avait contemplé avec pitié la foule des déshérités de ce monde. Il avait répété cette parole du Christ à la fois si divine et si humaine : "Miserere super turbam"; "J'ai pitié de cette multitude", et en mourant, il confiait au curé Rousseau un généreux legs destiné à la construction d'un hospice en sa paroisse natale. Les deux soeurs de cet apôtre, imitèrent sa générosité et affectèrent aux mêmes fins tout le reste de leur fortune.

A ces dévouements se joignit la précieuse collaboration de plusieurs autres citoyens de Montmagny, les parents de la génération actuelle, qui sur l'invitation de M. le curé Rousseau, contribuèrent également à la fondation de l'hospice, en meublant et aménageant la maison à peine terminée. On avait tant hâte voyez-vous, de voir quelqu'un sous ce toit. Et c'est ainsi que grâce à la charité privée, au dévouement personnel qui furent chez nous, à l'origine de toutes les grandes choses, se créait une oeuvre destinée à rendre à notre région, d'inappréciables services. Rendons hommage à la fondatrice, la révérende Soeur Marie de Bon Secours, et à toutes les religieuses qui, depuis le commencement d'août 1885 jusqu'à nos jours, n'ont cessé d'exercer leur humble et fructueux ministère, conformément à l'esprit de l'Evangile et aux désirs du cher abbé Têtu. Ces femmes d'élite nous apportaient l'esprit de la fondatrice de leur communauté madame d'Youville qui, elle aussi, avait commencé dans la pauvreté et au milieu de mille difficultés, un apostolat qui devait étendre sa bienfaisance sur tout un continent. Qui ne connaît l'histoire de madame d'Youville? Devenue veuve prématurément, elle assura d'abord l'avenir de ses deux fils, malgré la modicité de ses ressources, et, le regard tourné vers Dieu, elle conçut un jour le projet de s'associer quelques femmes d'élite pour secourir les indigents, héberger les vieillards pauvres et abriter les orphelins abandonnés. On était alors en 1747. L'année après, ce petit groupe de saintes femmes ne disposait que d'un capital de cent pistoles pour secourir les misères d'une ville comme Montréal. On quête au milieu des injures et des moqueries. C'est par dérision qu'on leur donnait le nom de Soeurs Grises,

nom qu'elles ont gardé et auquel elles ont donné une auréole. L'oeuvre implantée se multiplie. Le grain de sénévé levait partout. Plus d'un siècle après, en 1849, on fondait l'institution des Soeurs de la Charité de Québec. Cette maison, nouvelle ruche où s'élaborait le travail divin devait, comme elle l'a fait en maints autres endroits, essaimer à Montmagny en 1885. A partir de ce moment-là, ce fut une procession ininterrompue de vieillards et d'orphelins de tout le district, venant frapper à ses portes hospitalières qui étaient alors toute l'assistance publique.

Comme toujours, il fallut passer par le creuset de l'épreuve. Dès 1891, les difficultés encourues sont nombreuses et variées. Une épidémie de diphtérie menace de décimer la petite colonie et il faut passer un mois et demi en quarantaine. Le sérum antidiphtérique n'existait pas encore, mais on rapporte que l'image du Sacré-Coeur, apposée à la salle des contaminés, put seule enrayer le fléau de la contagion. L'année suivante, ce sont les plaies d'argent qui se font plus douloureuses. Les hospitalisés eux-mêmes en souffrent les dures conséquences par diverses privations. L'état de l'Institution est si précaire que l'autorité religieuse songe à fermer l'établissement. A cette nouvelle, la population de Montmagny, toujours semblable à elle-même, s'émeut et fournit un nouvel effort qui sera le salut de l'Hospice. Les dons, les largesses se multiplient tant et si bien, que la maison sort de ses sept années d'épreuves, plus forte que jamais. Le dévouement des uns et la charité des autres, avaient triomphé de tout et désormais l'oeuvre était définitivement établie.

L'Hospice de Montmagny ne connaîtrait plus de déclin. En 1910, le nombre des orphelins et des vieillards à héberger est si considérable qu'il faut agrandir et construire une aile à droite. Puis en 1929, par suite de la crise, les malheureux qui demandent leur entrée dans la maison sont plus nombreux encore, le local ne répond plus aux besoins. On construit une nouvelle aile à l'épreuve du feu. Le gouvernement de Québec informé, vit dans cette Institution trop de bienfaisance, trop de dévouement, trop de beaux et nobles sacrifices, pour s'en désintéresser. Et c'est ainsi qu'après les instances d'usage et avoir plaidé la cause des pauvres, votre humble député, permettez-moi de le



La Vénérable Mère  
MARG. D'YOUVILLE.



Mère Marcelle MALLET  
Fondatrice et 1ère Supérieure  
des Soeurs de la  
Charité de Québec.



R. Mère Ste-Germaine,  
Supérieure Provinciale.



R. Mère ST-ROBERT  
Supérieure Générale.



R. Mère Ste-Olympe,  
Supérieure actuelle  
de l'Hospice

dire, obtenait un octroi de \$35,000.00 pour les frais de construction, et un autre montant de \$5,000.00 pour aménagement, plus l'allocation annuelle statutaire. Et voici maintenant qu'on habite un magnifique immeuble qui abrite en même temps 106 orphelins et 60 vieillards des deux sexes, sous la direction et la maternelle surveillance de 19 religieuses.

Depuis qu'il existe, l'Hospice de Montmagny a abrité 605 orphelins et 440 vieillards de la région, leur prodiguant tous les secours pour leurs santés physique et morale. Quelle pension de l'Etat pourrait compenser ces services? C'est dire que cette maison est un monument élevé à la Charité par la charité, avec laquelle de tous temps s'est écrit notre histoire. Disons-le avec fierté, la générosité de nos concitoyens de Montmagny ne s'est jamais démentie envers leur Hospice. Depuis le temps de sa fondation jusqu'à ce jour, toujours ils ont collaboré à l'oeuvre: se rappelant ces paroles du Christ:

“J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger,  
J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire,  
J'étais nu et vous m'avez vêtu,  
J'étais malade et vous m'avez soigné,  
J'étais ignorant et vous m'avez enseigné,  
J'étais souffrant et vous m'avez consolé,  
J'étais captif et vous m'avez visité.”

Si notre peuple, dans le passé, s'est si vivement intéressé aux oeuvres de miséricorde, il faut en savoir gré à nos admirables communautés religieuses et au clergé canadien, qui en ont pris l'initiative et donné l'exemple. Depuis l'arrivée de Champlain sur nos bords jusqu'à ce jour, ce sont nos congrégations, puissamment aidées par nos prêtres, qui se sont employées avec un merveilleux esprit de renoncement au soulagement de toutes les souffrances. Elles ont instruit les enfants pauvres, recueilli les orphelins, hébergé les infirmes, soigné les malades, abrité les vieillards: elles ont fait des hôpitaux et des hospices de tout genre, élevé des asiles d'aliénés pour les malheureux dont la raison sombrait, construit des crèches pour sauver et réhabiliter les pauvres vies que le péché jetait dans le monde; elles se sont penchées avec une sollicitude extrême sur les plaies des corps et sur les plaies des âmes, s'efforçant de diminuer les ulcères moraux au-

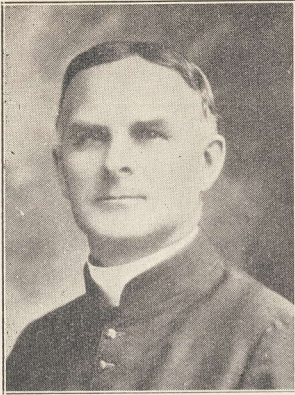


tant que les douleurs physiques, et toute cette tâche, elles l'ont accomplie sans espoir de récompense en ce monde. Toujours fidèles à leurs trois vœux, pauvreté, chasteté et obéissance, qui les libéraient de la multitude des liens gênants qui attachent au monde, au temporel; elles se sont livrées avec plus de générosité, plus de sainteté dirais-je, à la seule chose qui compte vraiment, la poursuite du bien, en vue de réaliser le plan divin.

Pour nous qui vivons dans le monde, nous savons que la plupart des hommes et des femmes, par sensibilité ou dégoût se détournent la face des plaies de l'humanité. Nos regards humains se plaisent surtout à la contemplation de la joie de la gaieté, du bien-être, de la beauté extérieure des formes. En dehors des théâtres où l'on aime à s'attendrir et même à verser des larmes, on évite avec un frisson d'horreur les scènes de douleur, comme si celle-ci n'ayant pas droit de cité, se présentait comme une intruse. Tout autre est l'esprit de ces communautés, qui ont pour spécialité d'adoucir nos grandes détresses. Elles poursuivent sans cesse l'oeuvre du Christ, du doux et compatissant Jésus qui, traversant la Judée, guérissait les paralytiques, rendait la vue aux aveugles, relevait la pécheresse et ressuscitait les morts. Elles savent que le Sauveur est venu en ce monde bien plus pour les misérables que pour les heureux et elles accomplissent ainsi les préceptes du testament divin, après avoir crucifié dans leur coeur toutes les vaines jouissances du monde.

Nous sommes donc heureux d'avoir à Montmagny un tel foyer de charité, foyer qui selon notre tradition nationale, ne cesse de grandir depuis cinquante ans et dont la flamme durera aussi longtemps qu'il y aura, chez nous quelqu'un à secourir, c'est-à-dire toujours, puisque le Divin Maître a promis qu'il y aurait toujours des pauvres parmi nous.

Je prie donc notre digne et vénéré Curé, Messire Auguste Lessard, qui comme ses prédécesseurs attachera son nom à cette Institution, de proposer "Santé" prospérité et longue vie à notre Hospice de Montmagny.



M. l'abbé Aug. LESSARD,  
Curé actuel,  
St-Thomas, Montmagny.



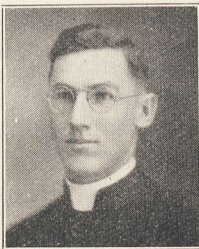
M. l'abbé  
F. DEVARENNES,  
Chapelain.



M. l'abbé  
FLORIDO GAGNE,  
1er vicaire



M. l'abbé  
AZARIAS PAPILLON,  
2e vicaire



M. l'abbé  
ANTONIO GUAY,  
3e vicaire.



EGLISE ACTUELLE de Montmagny

## SANTE DE L'HOSPICE.

**La Santé de l'Hospice jubilaire fut présentée par M. le Curé A. Lessard qui compléta avec son remarquable talent d'orateur l'historique présenté par M. le Président.**

### M. le Curé J. A. Lessard

---

L'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui est avant tout la "Fête du Souvenir". Par la pensée, nous nous reportons au berceau de cette Institution et nous suivons pas à pas les différentes phases de son existence.

Nous parlons de cinquante ans, nous rappelons alors la date de l'ouverture des portes de l'Hospice, mais sa fondation remonte en réalité à dix ans plus tôt. Au lieu de Noces d'Or, l'on devrait dire Noces de Diamant.

C'est en effet, en 1875, que décédait à St-Roch des Aulnaies, le révérend messire David Henri Têtu, ce généreux Curé avait conçu le projet de fonder un hospice à St-Thomas.

Né ici, il voulait donner à sa paroisse natale une preuve tangible de son affection filiale. Je ne suis pas surpris de l'attachement gardé par M. Têtu au lieu de sa naissance. St-Thomas n'est-il pas l'un des endroits les plus attrayants de notre belle province? Sa famille y était fixée dès la période française de notre histoire. Elle y occupait une place honorable parmi celles qui avaient fondé la paroisse de la Pointe à la Caille. Elle compte encore parmi nous de dignes représentants et je souhaite que leur nombre s'accroisse encore.

Dans son testament, le révérend M. Têtu léguait une somme de \$7,600 pour fonder ici un hospice et il chargeait ses deux excellentes soeurs, les demoiselles Nathalie et Vitaline Têtu de réaliser son projet. Celles-ci, dont toute la vie a été consacrée aux oeuvres de charité, acceptèrent volontiers la charge à condition de la partager avec leur très dévoué Curé, le révérend M. Léon Rousseau.

Elles ne pouvaient choisir un meilleur auxiliaire, et, sans son concours, elles n'auraient rien pu faire. M. Rousseau s'empressa de les seconder. Mais, comme S. Vincent de Paul, ce bon Curé, désireux de travailler avec la Providence, ne voulait pas toutefois la tenter ni lui forcer la main. Le legs de M. Têtu n'était pas suffisant pour entreprendre une construction qui serait coûteuse, et l'on manquait du terrain nécessaire à son établissement; donc, il fallait attendre de nouvelles ressources; — on n'attendit pas longtemps: les demoiselles Têtu firent à leurs dépens l'acquisition du terrain. Le lieutenant-colonel Louis Fournier donna à sa mort, en 1880, une terre de 60 arpents et un constitut de \$400.; d'autres secours se laissaient espérer, alors M. le Curé et ses collaboratrices jugèrent qu'on pouvait sans témérité commencer les constructions.

En trois ans, elle sont achevées. — Mais la maison est vide; il faut la meubler, la pourvoir de toutes espèces de choses indispensables. M. Rousseau fait appel à la charité de ses paroissiens qui répondent avec leur générosité traditionnelle.

Un beau jour, on voit arriver aux portes de l'Hospice, tout une procession de voitures chargées de meubles, de matelas, de draps, de pièces de toile, de flanelle et d'ustensiles de toute sorte: on aurait pu croire que tout St-Thomas déménageait.

Dans l'intervalle, les secours attendus par M. Rousseau et peut-être doucement attirés par lui arrivèrent. Mlle Elisabeth Bernier fait don à l'Hospice de sa belle maison qu'on voit encore en face de l'église, de son ménage et d'autres valeurs, le tout atteignant la somme d'une dizaine de mille piastres. M. Rousseau y ajoute \$2,000. de sa bourse et bien d'autres valeurs dont il a gardé le secret. Sur ces entrefaites, décédait à Québec, M. Laurent Têtu. Il laissait à distribuer en oeuvres de charité une somme de \$5,000. Son neveu exécuteur testamentaire, Monsieur Henri Têtu, en distribua un mille à l'Hospice de St-Thomas.

L'on voit par ce qui précède, que la famille du Fondateur a fait sa large part pour mener à bonne fin sa fondation.

Le 1er septembre, 1884, la maison était complè-



AUX GÉNÉREUX FONDATEURS

de l'Hospice St-Thomas, Montmagny.

Respect et Reconnaissance.

Fondateurs de l'Hospice St-Thomas, Montmagny.



tement finie à l'extérieur et à l'intérieur; encore quelques mois pour laisser sécher les enduits, et elle sera prête à recevoir ses hôtes.

Le 28 juillet 1885, la révérende Soeur Marie de Bon-Secours, 1ère supérieure et une compagne laissaient la maison-mère de Québec pour venir prendre possession du nouvel établissement. Elles s'y installent le 31 juillet et se mettent à l'oeuvre avec ardeur pour tout préparer pour la bénédiction solennelle qui est fixée le 7 septembre suivant. Ce jour-là, après une messe chantée à l'église paroissiale et un éloquent sermon prêché par Mgr Cyrille Légaré, Vicaire Général de Mgr Taschereau, on se rend en procession à l'Hospice. Les cérémonies liturgiques de la bénédiction se déroulent, présidées par Mgr le Grand-Vicaire, sous les yeux d'une foule nombreuse de paroissiens tout joyeux de compter parmi les édifices religieux de leur jolie ville, ce nouveau-venu destiné à faire tant de bien au milieu d'eux.

Au cours de cet aperçu historique, j'ai nommé les principaux bienfaiteurs de cette Institution; je n'ai pu les nommer tous, car si leurs noms sont inscrits là-haut dans les registres du bon Saint Pierre, on n'en trouve pas trace dans les annales d'ici-bas. Toutefois, un nom s'y trouve que je ne peux passer sous silence; c'est celui d'une humble servante, Adèle Morin, cette pieuse personne, en service pendant une quarantaine d'années, avec un salaire qui semblerait aujourd'hui dérisoire — de \$3 à \$4 par mois, — avait réussi à amasser un petit pécule qu'elle voulait donner à une oeuvre de charité. Son choix se porte tout naturellement sur l'Hospice. Elle avait commencé par donner \$50 pour l'autel de la chapelle, et elle finit par se donner elle-même avec le reste de son avoir qui atteignait \$1246. Je devais, il me semble, rappeler cet exemple insigne de charité.

Après avoir présidé et aidé encore à l'affermissement et au développement de cette Institution pendant 13 ans, le vénérable M. Rousseau s'en allait au ciel recevoir la récompense de sa charité. Il s'éteignit pieusement le 9 décembre 1898. Son nom est toujours prononcé avec respect à Montmagny; il est inscrit en lettres d'or dans les annales de l'Hospice, et avec raison, puisqu'il en est sans conteste, le co-fondateur.

Depuis, la maison s'est agrandie; elle abrite aujourd'hui de nouvelles oeuvres, son personnel s'est considérablement augmenté. Mais une chose n'a pas varié, c'est le dévouement des Anges de Charité qui consacrent leurs vies aux soins des pauvres et des orphelins; c'est aussi la sympathie de la population qui est toujours prête à lui venir en aide.

Je termine donc, en faisant des voeux pour la prospérité toujours plus grande de cette belle Institution, et je vous invite à la célébration de son "Centenaire". Nous le ferons dater de 1975, afin de faciliter leur venue à ceux qui parmi nous ont dépassé un certain âge. Au revoir donc, en 1975.

**Monsieur le Chapelain de l'Hospice répondit à cette Santé.**

## M. l'abbé F. DeVarennes

---

Eminence, Honorables Messieurs, Chers Confrères, Mesdames et Messieurs.

Ce n'est pas sans appréhension que j'ai accepté l'honneur qu'on voulait bien me faire en m'invitant à vous adresser la parole.

Je sais bien que cet honneur eût fort mieux sied à d'autres qui, comme moi, n'ont pas le défaut d'être jeunes :mais, dans la naïveté de mon âge, je me suis laissé dire, et j'ai dû même feindre de le croire, c'était là un devoir de mon état. J'ai donc cédé... Mesdames et Messieurs, si, dans la vie de tout individu, il se trouve certaines époques conventionnelles où la cessation des activités habituelles s'impose pour nous permettre d'admirer plus attentivement afin de mieux reconnaître; je ne sache point qu'il en puisse être autrement de toutes institutions qui, parce que personnes morales, ont-elles aussi, leur vie propre, vie réelle, et qui, dès lors, en son cours, doivent nécessairement contracter leur dette de reconnaissance au souvenir des bienfaits sans nombre dont elles auraient pu être gratifiées.

Les Dames de la Charité, directrices de l'Hospice de Montmagny ne pouvaient donc passer sous silence le 50ème année de sa vie.

Elles avaient rêvé un Jubilé vraiment digne d'un si glorieux passé; aujourd'hui, grâce à la bienveillante collaboration de notre révérend Curé, M. l'abbé Lesnard, et à celle des Dames et Messieurs du Comité d'Organisation, elles ont l'indicible joie de constater que leur rêve s'est plus qu'entièrement réalisé.

Je suis heureux, en ce moment, que leurs voix soient la mienne pour vous dire toute la satisfaction que nous en éprouvons et vous en exprimer nos plus sincères remerciements.

Mesdames et Messieurs, et vous l'avez sans doute trop souvent expérimenté vous-mêmes, que de fois notre esprit ne semble-t-il pas impuissant à trouver les termes qui puissent exprimer entièrement les nobles sentiments que recèle notre coeur!

Tel est bien, Eminence, l'état perplexe où je me trouve en ce moment; et, à ce qu'il me semble, mon silence aurait peut-être tout autant d'éloquence que mes pauvres paroles pour répondre à l'inappréciable témoignage de condescendance et d'estime qu'en cette occasion, vous avez bien voulu nous accorder. L'empressement que vous avez montré à répondre à notre humble invitation vous donne un droit nouveau à notre admiration, mais — d'ailleurs, pourquoi vous le cacher, il n'a aucunement donné lieu chez nous à étonnement.

C'est que nous vous savions, Eminence, tout entièrement voué à cette réorganisation chrétienne de l'organisme social chez nous, et dont l'oeuvre d'hospitalisation n'est certes pas une cellule de secondaire importance.

Veillez donc croire, Eminence, que votre présence parmi nous est des plus hautement appréciée, car en plus d'être un sujet de grandes espérances pour l'avenir de l'oeuvre que nous poursuivons, le prestige même de votre princière personnalité contribue-t-il encore, et pour une bien large part à réhausser tout le solennel de ce Jubilé qui — de cette oeuvre, devait exalter tous les mérites, toutes les beautés.





Son Honneur le Maire Ph. RICHARD, M. D.  
Médecin des pauvres à l'Hospice depuis 25 ans.

Je remercie respectueusement l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province et l'honorable M. Godbout, ministre de l'agriculture, de l'honneur qu'ils nous ont procuré en acquiesçant au désir que nous avions de les voir parmi nous.

La dignité de sa personne, la haute culture et la droiture de son esprit, en plus d'être pour nous, sujets de légitime fierté, donnent encore à cette démarche qu'il veut bien faire en notre faveur, un cachet de distinction dont nous ne pourrions trop nous glorifier.

Pour ce beau geste à notre égard, nous lui offrons l'hommage de notre très vive gratitude.

De même, nous ne sommes pas sans apprécier grandement la délicate attention que nous prête aujourd'hui, Son Honneur le Maire de Montmagny, M. le Dr Philippe Richard, je suis singulièrement satisfait de vous pouvoir dire en cette favorable circonstance, toute la gratitude de l'heureux "Jubilairé", pour les soins professionnels que durant 25 années de sa vie, vous lui avez si attentivement prodigués et pour la généreuse sympathie dont il a été constamment l'objet de votre part, — et, cela gratuitement.

J'offre aussi notre hommage reconnaissant à M. le Maire de la paroisse de Montmagny, pour le zèle qu'il a toujours déployé en notre faveur.

Il m'est aussi particulièrement agréable, Mesdames et Messieurs de remarquer ici votre vaillant et digne Député.

Veillez croire, monsieur Paquet, que la direction de l'Hospice de Montmagny apprécie toujours hautement les bienveillants égards que vous lui témoignez et qu'elle vous est très obligée pour l'influente protection dont vous l'entourez.

Enfin, et c'est là pour nous une cause de bien grande confusion, nous voudrions révéler à chacun de vous, chers Bienfaiteurs, chers Amis, les bons sentiments que nous conservons à votre égard.

Mais, tout d'abord, ce maître intransigeant qu'est le temps ne nous le permet pas, et ensuite, notre voix, parce, que notre esprit trop impuissant, semble muette pour vous pouvoir exprimer, comme nous le souhaite-

rions, le trop-plein de reconnaissance qui étreint notre coeur. Nous le déplorons amèrement.

Cependant, à tous nos personnages notables, à mes distingués confrères, aux religieux et religieuses de nos maisons d'éducation, aux membres de nos organisations paroissiales, aux chers anciens de notre maison, enfin à tous les citoyens de Montmagny qui se dévouent tout particulièrement à nos oeuvres, je suis heureux de dire combien chère est aux Dames Religieuses de l'Hospice leur présence, et combien elles apprécient hautement leurs condescendants égards et leurs généreux services.

Mesdames et Messieurs,

L'Hospice de Montmagny voit aujourd'hui inscrite au livre de sa vie une page nouvelle, une page bien belle et bien pleine de gloire, dont la lecture devra être chère à vos coeurs et le souvenir toujours vivant en vos mémoires.

Conclusion d'un premier chapitre et introduction à un second, elle doit être le résumé fidèle d'un "Heureux Passé",—et l'augure d'un "Futur" tout aussi prospère et glorieux.

Cette première époque que clôt aujourd'hui ce "Jubilé", nous la disons heureuse, parce que de mémorables personnages l'ont illustrée.

Ici, Mesdames et Messieurs, il m'est particulièrement agréable de raviver en vous, la mémoire des Têtu, des Fournier, des Bernier, des Rousseau et Curés successeurs . . . enfin, de tous ces Fondateurs ou Bienfaiteurs insignes auxquels revient le mérite d'avoir donné la vie à notre Institution ou de la lui avoir conservée.

Pour honorer dignement ces ouvriers de la première heure, nous n'emploierions jamais de termes trop élogieux ; c'est pourquoi, de peur qu'altérant leurs mérites, je ne me trouve que trop coupable et ne mérite qu'anathème je me garderai bien de m'y aventurer.

Cependant, il serait bien indigne de nous, qu'en mémoire de leur bienfaisant passé, — et comme une gerbe de fleurs que nous voudrions immortelles, nous ne leur offrions au moins l'hommage toujours vivant de notre respectueuse et de notre très vive gratitude.

Cette page, vous l'avez encore préparée glorieuse, valeureux Ouvriers de la présente heure, généreux Bienfaiteurs. Par intuition de votre trop grande délicatesse et par respect de vos sentiments, nous gardons le silence, mais ce silence il sera éloquent.

Ce Jubilé, Mesdames et Messieurs, est encore un jour de gloire, parce qu'il exalte cinquante années de mérites et de vies admirables de sacrifices, de dévouements.

C'est donc avec une singulière satisfaction, qu'il m'est donné en ce jour, de pouvoir exprimer aux RR. SS. de l'Hospice notre plus sincère gratitude et notre plus respectueuse admiration pour les prévenances filiales dont elles entourent ces pauvres vieillards, ces malheureux qui, sans elles, n'auraient souvent connu que de bien tristes délaissements, et pour les soins vraiment maternels qu'elles prodiguent si généreusement à ces pauvres petits moins favorisés, hélas! des biens et des joies même les plus légitimes de cette vie.

Quand on a dit d'elles qu'elles étaient des mères, n'était-ce pas là le plus bel éloge qu'on leur pouvait décerner et la plus juste expression de la vérité?

Pour de grandes oeuvres, pour de grands desseins, Dieu demandant de grands sacrifices, l'Hospice de Montmagny devait donc au cours de son histoire, connaître ses heures malheureuses et difficiles. En vous les rappelant, Mesdames et Messieurs, nous ne craignons point d'assombrir les joies de ce jour, car il nous semble bien, en plus, d'être pour l'Institution jubilaire, un nouveau titre de gloire; elles devraient être encore pour nous, un motif d'assurance dans l'avenir.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques-unes des raisons que nous croyions de notre devoir de rappeler aujourd'hui, raisons qui justifient si pleinement les démonstrations de ce Jubilé.

Cette page d'or que vous ajoutez aujourd'hui à l'histoire de votre Hospice, en plus d'être le résumé d'un "Heureux Passé" comme nous l'avons dit, doit être aussi le présage d'un "Avenir toujours prospère" et digne d'être loué.

Cet avenir, citoyens de Montmagny, il sera ce que vous le ferez.

L'époque passée a été brillante; nous avons foi que l'avenir le sera tout autant, car nous vous connaissons d'expérience, des coeurs vraiment généreux au service d'un esprit social sain et droitement dirigé.

L'Hospice de Montmagny est né de l'un des nôtres; il a grandi grâce aux soins généreux et aux sacrifices des vôtres; aujourd'hui, il demande — non pas seulement à vivre, — mais à grandir. Et il grandira . . . nous n'en pouvons douter, quand nous le confions à votre attention, à votre générosité . . .

### **SANTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.**

**L'Honorable Premier Ministre L. A. Taschereau**  
la présente.

## **M. Taschereau**

C'est aujourd'hui grande fête à Montmagny, fête très touchante, pleine de charme et de beauté, et je suis heureux d'y prendre part. Montmagny pour moi, me rappelle des souvenirs; souvenirs de ma famille. Il y a à peu près 60 ans, je crois, mon frère, le juge Henri Taschereau était élu dans Montmagny et nous parlait souvent de la sympathie et de l'accueil qu'il avait reçu. Bien avant lui, comme on l'a dit tout à l'heure, un de mes parents, M. l'Abbé David-Henri Tétu, a été le Fondateur de cet Hospice.

C'est vous dire, Messieurs, que dans ma famille, ils ne sont pas tous mal-tournés.

Son Eminence, ce matin, a dit combien l'Eglise était heureuse de rendre hommage aux religieuses de l'Hospice. Me permettra-t-il de joindre l'Etat aux hommages de l'Eglise. Les Soeurs de la Charité sont un peu, sont beaucoup de l'Etat, nous les trouvons partout; elles sont un très grand actif dans la province de Québec et dans tous les domaines où elles sont appelées à exercer leur apostolat. Tout ce que le bon Dieu a mis de meilleur, de plus grand et de plus noble, vous le trouverez dans le coeur de la Soeur de la Charité.

Mon souvenir des Soeurs de Charité remonte à très loin. Je me rappelle lorsqu'il m'a fallu apprendre

mon petit catéchisme pour ma première communion. Ma bonne mère qui se défiait un peu de mes dispositions a cru qu'il était prudent de me mettre sous la surveillance d'une Soeur de la Charité, et elle me confia à soeur Saint Vincent de Paul, dont vous avez probablement entendu parler. Je vous laisse le soin de dire si la semence que la bonne religieuse a jetée en mon âme a pris racine, et si elle n'a pas réussi, je me demande qui aurait pu avoir du succès.

J'ai dit que les Soeurs de la Charité, nous les trouvons dans tous les domaines aujourd'hui où s'exerce l'apostolat de la femme, soin des vieux et des vieilles. C'est là une mission héroïque, mission très chrétienne qu'elles remplissent avec le zèle, la charité et le dévouement qui sont l'apanage des SS. de la Charité. Au nom de l'Etat, je suis heureux de dire aux bonnes SS. de la Charité, un merci sincère qui vient du fond de mon coeur pour l'oeuvre si charitable et si chrétienne qu'elles accomplissent dans la province de Québec.

J'ai visité, ce matin, votre Hospice; j'ai vu les vieux et les vieilles, les orphelins et les orphelines qui habitent cet asile. Vous devez être très heureux, leur dis-je, vous y attendez, j'en suis sûr, l'appel du Maître avec la sérénité que donne un séjour comme celui-là.

Et vous les jeunes, qui nous avez reçus ce matin, qui avez chanté et qui êtes venus, le fusil à l'épaule présenter les armes à Sa Majesté et au Pape, ces jeunes sont les hommes de demain qui nous remplaceront. Ils n'ont pas connu les douceurs d'un foyer, ils ont oublié peut-être le sourire et la caresse de leur mère; ils n'ont pas entendu les conseils d'un père, mais je n'ai aucune inquiétude sur leur avenir. Ils sont entre les mains de bonnes soeurs qui les formeront pour les luttes de demain et qui mettront dans leurs coeurs l'amour de la patrie et tout ce qu'il faut pour réaliser l'idéal de l'avenir de la race canadienne-française.

En causant avec la Supérieure, ce matin, elle me parlait de la température, des beaux arts, des fleurs qui entourent l'Hospice. Il me semblait qu'elle avait quelque chose sur la conscience, — si je puis m'exprimer ainsi, en parlant d'une religieuse, — et finalement elle me dit: "Nous n'avons pas de chapelle, il nous en faudrait une plus grande". Lors des dernières répa-

rations qui ont été faites, deux ailes ont été ajoutées; — Vous avez présentement tout ce qu'il vous faut pour voler. Ce n'est pas le gouvernement qui donne des chapelles, c'est Son Eminence. Si réellement, je vous accordais une chapelle, je crois que S. E. dirait que je viens tracer des sillons dans son jardin, et Dieu sait s'il trace des sillons qui donnent une riche moisson! Si pour une fois, S. E. déroge à son devoir, eh bien! nous pourrions en causer.

Je vous renouvelle toute ma reconnaissance pour m'avoir invité à prendre part à ces fêtes auxquelles j'ai assisté avec un grand plaisir. Et j'accepte l'invitation pour le "Centenaire, en 1975". Dans ce temps-là, la chapelle sera construite . . . . .

**Monsieur Maurice Duplessis, Chef de l'Opposition Provinciale, répond à cette Santé.**

## M. M. Duplessis

---

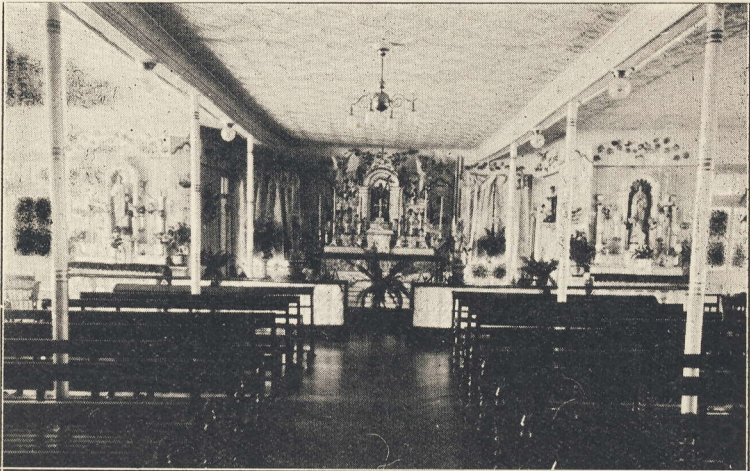
J'ai cru répondre, dit-il, à l'appel du devoir, en venant participer à cette commémoration si éloquente, elle rappelle un passé qui s'éclaire des rayons du présent et des espoirs de l'avenir. Le dévouement et l'abnégation des Révdes Soeurs de la Charité constituent, ajoute-t-il, un symbole et un exemple pour la jeunesse qui est un trait d'union entre aujourd'hui et demain. L'Etat dans ses attributions doit apporter son concours financier à l'Eglise.

M. Duplessis offre ensuite les hommages de la province au Cardinal, Prince de l'Eglise, Représentant d'un pouvoir capable de résister à tous les assauts, de triompher de toutes les révolutions; d'un Prince de l'Eglise, Honneur des Canadiens, de la Province de Québec, de notre Clergé, des Oblats de Marie Immaculée, Représentant du pouvoir le plus stable, le plus certain, le plus durable.

La présence du corps des Zouaves de l'Hospice rappelle les faits d'armes et l'attachement des chrétiens de cette Province à l'autorité papale.



L'Hon. L.-A. TASCHEREAU  
Premier Ministre.



LA CHAPELLE DE L'HOSPICE

M. M. DUPLESSIS,  
Chef de l'Opposition.





En terminant, il félicite les Soeurs de la Charité de l'oeuvre immense que l'une des leurs accomplit jadis **en enseignant les éléments de notre religion à l'Honorable Premier Ministre.** Il souhaite ardemment l'érection prochaine de la **chapelle promise . . .** et se dit fort anxieux d'y voir **M. Taschereau en prières pour les intérêts de sa Province . . .**

### SANTE DU CANADA.

**La Santé du Canada fut présentée par l'Honorable Juge P. A. Choquette, témoin oculaire des débuts de l'Hospice.**

## M. le Juge Choquette

---

M. le Juge dit son espoir de voir la prospérité revenir dans notre cher pays. La santé du Canada est compromise, sans doute, mais tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. J'ai foi en l'avenir de mon pays, dit avec fierté l'Honorable Juge. Le Canada est aussi grand, aussi riche, aussi généreux qu'au beau temps passé, et grâce à une bonne et saine politique, il reviendra à la prospérité qu'il a connue jadis.

Il félicite pour le succès de cette fête des Noces d'Or, et il s'adresse particulièrement au Comité d'Organisation et à Mme Notaire Hébert, Présidente de ce Comité.

**Monsieur F. Fafard, Député de L'Islet, répond à cette Santé.**

## M. le Député Fafard

---

Le Canada est un pays très riche. Il est riche en forêts, en pouvoirs d'eau, rivières et lacs, riche en mines. Il est beau, surtout Québec, si bien située. Mais ces richesses ne sont rien comparées à la richesse que constitue notre population restée bonne, saine. Ses ouvriers ont conservé la mentalité d'autrefois, l'industriel aime son métier, s'y intéresse, le cultivateur est plein de

courage et sait résoudre ses problèmes, la mère de famille est admirable: elle a réchauffé le four et, du blé semé par son époux et ses fils, elle a fait le pain de ménage, elle a descendu le vieux rouet et tissé les habits de la famille toujours croissante. En terminant, M. Fafard émet le vœu que nous remplacions les mots: chômage et crise, par les mots: Espérance en l'avenir.

**SANTE DE LA VILLE DE MONTMAGNY  
et DE LA PAROISSE St-Thomas de la  
Pointe-à-la-Caille.**

**Monsieur Thomas Tremblay, avocat de Montmagny, propose la Santé de la Ville de Montmagny et de la Paroisse de St-Thomas de la Pointe-à-la-Caille.**

**M. l'Avocat Tremblay**

Eminence, Monsieur le Premier Ministre, Mes Seigneurs, Mesdames, Messieurs.

Avant de parler de notre belle ville de Montmagny et de la florissante paroisse de St-Thomas de la Pointe à la Caille, permettez-moi, Eminence, de vous remercier du grand honneur que vous avez daigné nous faire en assistant à ces belles fêtes du Cinquantenaire de l'Hospice des SS. de la Charité.

Après cet acte de remerciement que je vous adresse de tout coeur, je passe à un acte de foi en vous disant combien les paroissiens de Montmagny ont de respect et de sincère admiration pour la puissance morale et spirituelle que vous avez acquise et jusqu'à quel point ils croient à la réussite complète de votre ministère apostolique et aux résultats féconds qui en résulteront pour la pacification sociale.

Puis, à un acte d'espérance, en vous exprimant notre grand désir de vous voir continuer à étendre votre influence bienfaisante, non seulement sur vos diocésains, mais aussi sur toute l'Eglise du Canada.

Je m'arrête à l'acte de charité, réalisant que vous ne sauriez qu'en faire, mais, vous priant de le formuler pour nous afin que vous puissiez oublier un peu nos imperfections et nos déficiences.



SOUVENIR DES NOCES D'OR — HOSPICE ST-THOMAS, MONTMAGNY  
26 juin, 1935.

Mes remerciements vont aussi naturellement à l'Hon. Premier Ministre de cette Province et à son Collègue le Ministre de l'Agriculture pour avoir bien voulu s'arracher à leurs nombreuses occupations afin de donner un éclat particulièrement vif à ces belles fêtes. Je serais tenté de répéter pour ces Honorables Messieurs les actes de foi et d'espérance qui remontent naturellement à mes lèvres, mais je suis pris entre deux feux et il faut que je garde quelque chose pour mon excellent ami, M. Maurice Duplessis, qui en a particulièrement besoin dans la position instable qu'il occupe actuellement.

A vrai dire, il ne serait pas nécessaire de présenter la santé de la ville de Montmagny et de la paroisse de St-Thomas. Si, procédant par comparaison, nous jetons un coup d'oeil sur les autres centres de la Province, nous trouvons que nous jouissons d'une excellente santé.

Cette santé nous avons besoin de la conserver et même de l'accroître, car, si nous pouvons regarder avec fierté le chemin parcouru, nous réalisons que ce n'est pas à une arrivée mais à un départ que nous avons été conviés aujourd'hui. Lorsque je considère les oeuvres fécondes qui ont été accomplies dans nos municipalités par le travail, la persévérance et le désintéressement de ses citoyens et ce qui reste encore à faire, je pense au navire lancé sur les flots inconstants et quelquefois tumultueux de la mer; et je souhaite que les idées qui ont animé le dévouement, grâce auquel nous avons pu déjà faire fleurir tant d'oeuvres, soient encore prêtes à prendre de nouveau la mer, à aller de l'avant, fortes des succès remportés.

Je serais porté à comparer nos deux municipalités à ces fruits savoureux qui portent au centre d'une pulpe succulente remplie des rayons d'un soleil ardent, un noyau dur et solide qui en est l'armature.

Ce centre c'est notre belle petite ville de Montmagny où s'épanouissent les industries les plus diverses et un commerce florissant; la périphérie c'est la féconde paroisse de St-Thomas de la Pointe-à-la-Caille, qui réussit, par le travail intelligent de ses agriculteurs, à entretenir la vie de la population urbaine qui l'avoisine.

Les habitants de ces deux municipalités ont toujours vécu dans la plus complète harmonie, partageant les peines et les joies des uns des autres et coopérant activement à promouvoir leurs intérêts mutuels, quelques fois différents, mais jamais divergents.

Et je n'en veux comme exemple, que cette belle Institution des SS. de la Charité, fondée il y a 50 ans par le Curé Rousseau. Sans doute, notre Hospice a eu des heures sombres, mais chaque fois, la divine Providence lui est venue en aide. Le dévouement inaltérable des bonnes Soeurs et la générosité de notre population lui ont fait franchir toutes les difficultés et en faire cette Institution florissante que vous visiterez dans quelques instants avec plaisir et émotion.

Cependant, il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin, et il faudrait craindre que les succès obtenus nous fassent perdre de vue le travail qui reste à faire. Quelqu'un a déjà dit "Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est de faire Oraison".

Si nous transposons cette parole sur le plan économique et social, nous dirons: sachons faire oraison, c.à.d. demeurer suffisamment détachés des contingences, même quand elles emportent le succès avec elles, pour conserver intact, vivace, le goût de la pensée dominatrice des faits, le culte de l'idée.

L'idée, j'ai bien le sentiment que sa germination ne manquera jamais, non plus que la volonté nécessaire pour la mettre en oeuvre, tant que nous pourrons, comme aujourd'hui, nous approcher du trône de son Eminence qui reçoit sa lumière directement de Rome.

Pour nous de Montmagny, c'est par le travail et l'union que nous ferons notre paroisse grande et prospère. Notre mot d'ordre doit être: En avant! courage et espoir dans l'avenir! Et je me rappelle ces beaux vers de Longfellow dans "Le Psaume de la vie": "Ni la joie, ni la tristesse ne sont notre destinée. Notre but est d'agir pour que chaque lendemain nous trouve plus avancés que la veille. Agis, agis dans le présent vivant, avec ton coeur en toi et Dieu sur ta tête."

Toutes les vies des grands hommes nous font voir que nous pouvons rendre notre vie sublime, et, en par-

tant, laisser derrière nous, dans le sable du temps l'empreinte de nos pas.

“Une empreinte qu'un autre voyageur, un frère naufragé peut-être, découvrira en échouant sur cette rive et dont la vue relèvera le courage.”

Elevons nos âmes, agissons! soyons préparés à tous les changements du sort; toujours poursuivant notre tâche, apprenons à travailler et à attendre”.

Apprendre à travailler et à attendre, voilà notre rôle, voilà notre mission.

Puissent-ils s'en trouver parmi nous qui réaliseront le voeu de Longfellow mourant et qui en partant, laisseront derrière eux “dans le sable du temps l'empreinte de leurs pas”.

C'est dans cette espérance Eminence, Monsieur le Premier Ministre, Mes Seigneurs, Mesdames et Messieurs que je vous invite à lever vos verres à la santé de la ville de Montmagny et de la paroisse de St-Thomas de la Pointe-à-la-Caille.

**Messieurs les Maires Richard et Poirier répondent à cette Santé.**

## Son Honneur le Maire Richard

Eminence, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Chef de l'Opposition, Monsieur le Ministre, Monsieur le Député, Mesdames, Messieurs.

Montmagny se porte bien. Les preuves de ce diagnostic précis et consolant abondent. Quotidiennement, dans nos diverses industries des ouvriers-experts se rendent au travail. Le jour ne suffit pas pour fournir à la demande, tant est excellent le produit qu'ils ouvrent. La nuit même est le spectacle de leur labeur.

L'atténuation du mal social actuel, la crise et le chômage, c'est le capital local avec le concours intelligent des ouvriers qui l'a permise dans ma petite ville. Les liens d'amitié qui unissent les patrons aux ouvriers d'une union coopérative tellement efficace qu'elle n'a pas eu à recourir aux unions, a permis le relèvement de nos industries locales.

Ces manifestations d'entente, Monsieur le Premier Ministre, me permettent de vous offrir le plus apprécié des concours, je veux dire l'absence de chômeurs en quête d'allocations gouvernementales.

Le perfectionnement de l'oeuvre hospitalière est dû en grande partie aux munificences de l'Assistance Publique dont votre sage gouvernement a été le hardi créateur.

La présence de l'Honorable Chef de l'Opposition symbolise l'entente cordiale qui a toujours prévalu au Canada-Français dans l'ordre religieux. Sa vive intelligence, son esprit de combativité au service de son parti jette un lustre sur notre province qui rejaillit sur notre Jubilé.

La visite du Ministre de l'Agriculture qui préside aux besoins de notre région avec l'inlassable activité de notre digne Président, honore notre ville qui ne saurait trop les en remercier.

La plus haute autorité du pays s'est unie dans la personne de l'Eminentissime Cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, Primat de l'Eglise canadienne, à nos distingués représentants civils, pour rehausser ces fêtes de l'éclat de la pourpre romaine. La santé morale de notre population est encore meilleure, Eminence, car elle vous offre le spectacle d'un temple majestueux élevé à la gloire de leur Dieu et d'un splendide cimetière où les morts reposent en paix au milieu des sollicitudes de leurs survivants.

Mais le plus beau fleuron de notre joyau d'institutions religieuses, nous le devons aux Soeurs Grises. Ces nobles dames font rayonner leur "Charité" dans une merveilleuse organisation qui permet la multiplication des oeuvres de miséricorde tant spirituelles que temporelles.

Leur dévouement a apporté dans d'innombrables familles, un baume à la douleur humaine, une consolation à la souffrance, un dernier refuge à la vieillesse.

Les ailes successivement ajoutées à l'Hospice de Montmagny depuis sa fondation, signent l'expansion de l'oeuvre, sa nécessité et son excellente santé dans son élégante parure de pierre.



Le Président du banquet

Monsieur CHS. A. PAQUET,  
Député de Montmagny  
lors du cinquantenaire.



Son Honneur le Maire

I. POIRIER

Municipalité de St-Thomas.



HOTEL-DE-VILLE MONTMAGNY,  
SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB.



Montmagny offre donc à ses illustres visiteurs, l'exemple d'une vie débordante d'activité dans les divers domaines où s'exerce l'activité de ses habitants.

Ma ville a trop bonne santé et une devise suffisamment expressive pour ne pas marcher de l'avant.

Elle saura justifier la santé que vous venez de lui porter.

## Son Honneur le Maire I. Poirier

---

Eminence, Monsieur le Président, Monsieur le Curé, Monsieur le Premier Ministre, M. le Ministre de l'Agriculture, Messieurs les Abbés, Messieurs les Députés, Mesdames, Messieurs.

La Paroisse de Saint-Thomas de Montmagny, à qui l'on vient de porter une santé, accepte avec plaisir et gratitude l'invitation qui lui est faite d'exprimer sa pensée.

---

(J'explique tout de suite à ceux qui ne connaissent pas la valeur de l'expression, que nous disons chez nous : — la Paroisse, pour désigner la municipalité civile de Saint-Thomas qui se réunit à celle de Montmagny pour former la vraie paroisse religieuse autour de notre église.)

Par cette santé, on lui souhaite évidemment la prospérité, on désire que tout chez elle soit dans l'ordre et dans la paix. Sans fausse modestie et sans orgueil, je puis dire que ces qualités ne lui manquent pas, mais je reconnais tout de suite que nous en sommes débiteurs à la Providence. Je veux l'exprimer publiquement en la présente circonstance. Ces choses, en effet, me paraissent inséparables du sort de l'Hospice dont nous fêtons aujourd'hui le premier Cinquantenaire.

Sans donner à l'Hospice tout le mérite de notre situation, je croirais injuste de lui dénier tout bénéfice et toute gratitude. Cinquante années d'existence d'une oeuvre de charité parmi nous, c'est une école de vertu et un facteur de prospérité.

L'Eglise nous dit dans son enseignement que ces maisons de prières, où fleurissent le dévouement, l'abnégation et toutes les formes de la charité, sont des sources fécondes en bénédictions pour les milieux et les hommes qui les soutiennent. Nous voyons comment les circonstances ont fait, chez nous, de cette doctrine, une vérité saisissante.

M. le Curé a rappelé la générosité envers l'Hospice — de la génération qui nous a précédés. Nos pères nous ont donné l'exemple et il fait encore plaisir à leurs enfants de verser une aumône aux Dames de cette maison, quand elles se présentent à nos demeures.

Si l'offrande commune de ceux qui m'ont placé à la tête de leur administration n'a pas toujours suivi le chemin par lequel il lui convenait de passer, elle n'en arrive pas moins, — du coeur de nos cultivateurs et ouvriers, — aux mains de la Soeur Dépositaire. Nous constatons en retour que Dieu n'oublie pas sa promesse de récompenser un verre d'eau donné en son nom.

L'Hospice de Montmagny ne laisse pas à la Providence seule le soin de nous bénir, Il fait oeuvre de bienfaisance pour nous, — sur la terre comme auprès de Dieu.

Nous avons, selon la loi commune, nos orphelins, — et parfois des vieux que nul parent ne peut soutenir. A ces abandonnés, à ces naufragés, l'Hospice ouvre aimablement ses portes. Notre budget municipal de charité est bien allégé, et les nôtres ont la joie de rester parmi nous.

L'Hospice héberge actuellement 10 orphelins et 26 vieillards de chez nous. Il en a hospitalisé 137 depuis cinq ans, et 255 depuis dix ans.

Pour ce bienfait, — quotidien dans son résultat, — je veux lui dire la profonde gratitude de (la municipalité de Saint-Thomas) ceux qui forment chez nous "La Paroisse".

Puisse la Providence assurer le développement de cette maison, consolider son existence, et lui donner de voir d'autres Jubilés après ce premier Cinquantenaire.



Service du Banquet

GRUPE DU CERCLE D'ETUDE ETIENNE PASCAL TACHE

—oOo—

BANQUET DES NOCES D'OR

**Menu**

— HORS-D'OEUVRE —

OLIVES de la Paix  
RADIS et céleri du Jardin Jubilaire

COCKTAIL aux fruits... de Ste-Anne-de-la-Pocatière

CONSOMME... de l'Allégresse paroissiale

— ENTREE —

SAUMON... "Pointe-à-la-Caille"... à la Crème des Invités

— ROTI —

POULET ROTI... au feu de la "CHARITE"  
et farci de Bonnes Oeuvres

GELEE de canneberge

— LEGUMES —

MACEDOINE "Royale"  
HARICOTS VERTS de "L'Espérance"  
ASPERGES liées en... "Paquet"  
TOMATES, CONCOMBRES, LAITUE  
de "U. C. C. de Montmagny"  
POMMES DE TERRE de la "Doulce Normandie"

— GATEAUX ET DESSERTS —

CREME GLACEE... réchauffée par la cordiale  
bienveillance de "T'Auguste" Pasteur  
MOUSSE au CAFE et à l'ERABLE... "St-Eustache"  
GATEAU "des Anges... Ste-Marie"  
PATISSERIES FRANÇAISES... décorées  
des "Souvenirs d'antan"  
AMANDES dorées... aux rayons du CINQUANTAIRE  
FRUITS de... la générosité des FONDATEURS:  
Téu... Rousseau... Fournier... Bernier...

— VINS —

Cigares — cigarettes

Béni soit le Seigneur  
Pour ce jour de bonheur!....

**Santés**

Le Roi

Le Pape

L'Hospice Jubilaire

Le Canada

La Province

La Ville de Montmagny

La paroisse de St-Thomas

Avant de terminer cette intéressante séance d'après-midi, Monsieur le Président s'est fait l'interprète de l'Hospice pour remercier tous ceux qui ont contribué au succès de ce Banquet-Souvenir.

### BENEDICTION DU ST-SACREMENT

Pour couronner la fête religieuse, il y eut à l'église bénédiction du Très Saint Sacrement.

Le chant, sous la direction de Mlle Maria Létourneau, a été exécuté par la chorale des Enfants de Marie:

Verbum supernum .....	Perruchot
Ave Maria .....	César Franck
Pro pontifice .....	Kune
Parce Domine .....	
Tantum ergo .....	R. P. Ligonnet
Chant à la Vierge .....	

### BIENVENUE AUX ANCIENS. VISITE DE L'HOSPICE

Les invités se rendirent à l'Hospice où un chant de Bienvenue fut adressé aux Anciens par les orphelins. La visite des salles fut suivie d'un goûter offert aux Anciens.

### SEANCE DU CINQUANTENAIRE

En hommage de reconnaissance aux Amis et Bienfaiteurs, les Révérendes Soeurs de la Charité avaient organisé une séance récréative dont le programme fut parfaitement rendu par les Orphelins de l'Hospice, le soir du même jour à l'Hôtel-de-Ville. Salle de Messieurs les Chevaliers de Colomb.

— 0 —

## PROGRAMME

ENTREE: Marche Triomphale  
 CHANT: "Stances Jubilaires" Choeur de Riga  
 La Chorale "Jésus-Enfant"  
 Soliste Mlle Th. Tremblay, ancienne élève de l'Hospice.  
 Hommages et Bienvenue: Groupe de petites Orphelines.  
 Gerbe de souvenirs: "Les Epis d'Or." Les grandes.  
 Reflets d'Argent: "Au pied du Phare" Les Orphelins

Présentation de fleurs . . . , Bourse . . . don des  
généreux paroissiens et citoyens de Montmagny.  
Apothéose à Sa Sainteté Pie XI Les Zouaves  
Salut au Vieillard Blanc  
Joyeux Message: "Les Heureux, c'est nous deux".

## O CANADA

—o—

## PROLOGUE

Je viens d'être élu député... Député vers vous,  
Vénérés et chers Hôtes de la "Noce d'Or".

Les tout jeunes de ce soir, orphelines et orphelins  
de l'Hospice de la Charité à Montmagny, Hospice qui  
vous doit en partie son existence et sa survivance, m'en-  
voient vers vous... solliciter indulgence extraordinaire...  
une indulgence de Jubilé... et qui plus est... de Jubilé  
d'Or . . .

## STANCES JUBILAIRES

O jour heureux!  
Jour de gloire et d'allégresse  
A toi nos vœux  
Nos sourires de tendresse;  
Un rayon d'or  
De l'azur soudain s'élançe,  
Dans son essor  
Il ravive l'espérance,  
Et nous chantons  
Sur notre douce lyre,  
Dix fois les noms  
Que cette fête inspire,  
Oui nos accords  
Nos filials hommages  
Avec transports  
Traversant les nuages  
S'en vont aux cieus,  
Comme un encens pieux  
Parfums d'amour  
Doux échos de ce jour.

## COUplet

L'Astre du Jubilé rayonnant sur nos têtes  
 Inonde ce grand jour de clarté, de bonheur  
 Empourpre de ses feux, la plus belle des fêtes  
 Verse de l'allégresse, ensoleille les coeurs.  
 Portez, portez au ciel, Anges de l'Harmonie  
 Les suaves accords de nos hymnes d'amour  
 De nos pieux accents, l'ardente symphonie  
 Chantez la Noce d'Or au céleste séjour!  
 Charité noble et sublime, gloire à toi!  
 Chef-d'oeuvre magnanime  
 Hosanna!... Gloire à toi!...  
 — Deuxième chœur —  
 Heureux enfants, chantons le Cinquantenaire  
 C'est l'Age d'Or de l'Hospice Jubilaire  
 Cloches, sonnez,  
 Vibrez, remplissez l'espace  
 Echos, chantez  
 La Noce d'Or  
 Chantez! chantez!  
 Chantez l'hymne de grâce  
 Cloches, sonnez!  
 Echos, chantez!  
 Chantez la Noce d'Or!...

## HOMMAGES A SON EMINENCE LE CARDINAL;

**Souhails de Bienvenue**  
**aux chers Hôtes de la Noce d'Or.**

— 0 —

## OPERETTE

## LES EPIS D'OR

## SCENE I: LES CLOCHETTES

Ding, ding, dong (bis)  
 Sonne, jolie clochette,  
 Chante, ma mignonnette.  
 Ding, ding, dong,  
 Sonne, carillonne encor  
 C'est le jour des Noces d'Or  
 Ding, ding, dong.

— 2 —

Ding, ding, dong,  
 Je t'aime, ma clochette,  
 Dis-moi ta chansonnette.  
 Ding, ding, dong,  
 Rassemble dans ce séjour  
 Ceux qu'appelle notre amour  
 Ding, ding, dong.

— 3 —

Ding, ding, dong,  
 O ma chère clochette  
 Garde ta voix jeunette  
 Ding, ding, dong,  
 A l'âge des cheveux blancs,  
 Nous viendrons pour les Cent Ans  
 Ding, ding, dong!

## SCENE II: JOUR DE BONHEUR

**Personnages:** Quelques petites orphelines vêtues de blanc évoluent dans un parterre... elles chantent et cueillent des fleurs. Peu après quatre grandes arrivent en quête de documents sur le passé de l'Hospice. Devant la gaité tapageuse de leurs soeurettes, elles se sentent entraînées dans le joyeux mouvement et sont forcées de se mêler à leurs chants.

## Chant: No. 2

## LA TERRE ADORE

Adrienne.—Petites soeurs, écoutez-nous, il y a autre chose à faire pour le moment.

Marie-Paule.—Qu'y a-t-il donc? Je grille de le savoir.

Arienne.—Trêve aux ébats pour un instant... Soyez sages.

Marie-Paule.—Nous le voulons bien pour vous être agréables. Mais pourquoi cahier et crayons, en pareille circonstance? Ces instruments de labeur scolaire, ne sont nullement de mise en un jour de noces.

Adrienne.—Ne savez-vous pas que nous sommes en présence de distingués personnages accourus pour fêter le “Cinquantenaire” de notre maison?

Gertrude.—Un Cinquantenaire?... Je ne sais pas jouer à ce jeu-là moi. (Toutes rient).

Jeanne d’Arc.—Ce n’est pas un jeu, c’est un jour de réjouissances, de grand gala.

Gertrude.—Ah!... c’est comme le Carnaval.

Jeanne d’Arc.—Oh! non plus... C’est un événement rare qui arrive tous les 50 ans, et aujourd’hui, c’est le “CINQUANTENAIRE de l’Hospice”.

Gisèle.—Et que je comprends moi!

Gertrude.—Mais, est-ce que nous allons le voir le “CINQUANTENAIRE?”

Adrienne.—Il est commencé, et si vous êtes gentilles, vous en verrez la fin. Nous disions donc, qu’en l’honneur des hôtes aimés de la NOCE D’OR, et en hommage de sincère gratitude, la souvenance est heureuse d’évoquer le PASSE. Nous essayerons ensemble de dérouler sous les yeux de notre auditoire si distingué et si cher, les événements qui se sont succédé depuis un demi-siècle à notre Hospice et qui en ont fait l’histoire. Je suis un peu perplexe... Mais la profonde reconnaissance qui nous anime saura, je l’espère, inspirer nos pensées et guider nos recherches.

Henriette.—On nous enseigne qu’il faut prier dans les difficultés pressantes et qu’aux heures désespérées, Dieu vient toujours en aide à celui qui le prie avec confiance.

### CHANT No 3 PRIERE

Dieu tout-puissant, Maître des Ages  
Nous Vous présentons nos hommages.

Pour exprimer nos sentiments,  
Oh! prêtez-nous les purs accents  
De l’Ange qui du haut des cieux  
Doit protéger, bénir ces lieux.



## SCENE III

Les mêmes plus SOUVENIR

**Pendant les derniers accords du chant, une fillette personnifiant le "Souvenir" entre majestueusement.**

Souvenir.—(Grave) A la prière de l'orphelin, nul, ne reste sourd.

Marie-Paule.—Quel heureux hasard vous a conduit vers nous?

Souvenir.—Les échos de votre pieuse mélodie sont venus jusqu'à moi.

Gertrude.—Mais qui donc êtes-vous, messenger de mystère?

Souvenir.—Je suis le Souvenir, et j'ai gardé mémoire  
De l'illustre Foyer dont vous chantez l'histoire.  
Je me porte garant de la céleste sollicitude dont  
l'Ange de la Charité s'est plu à entourer cet Asile béni.

Jeanne d'Arc.—Oh! alors votre bienveillance va sans doute nous aider à mettre en lumière les faits ensevelis dans l'ombre d'un passé lointain.

Marie-Paule.—Parlez-nous des "Cinquante Ans" que nous voulons célébrer.

Souvenir.—Très volontiers, je relirai avec vous les cinquante feuillets qu'ont écrits les ans au livre des JUBILES D'OR. La reconnaissance y a jalousement gardé les noms du vénéré Fondateur et des dignes Fondatrices de cette maison. Elle connaît aussi les âmes généreuses qui se sont dévouées à sa prospérité.

J'ai vu passer des âmes belles,  
Donnant aux pauvres à pleines mains,  
Et des chrétiens, des coeurs fidèles  
Qui protégeaient les orphelins.

Petites.—Que c'est beau!

Souvenir.—Ce n'est que le prélude. L'histoire de votre Hospice commence le 31 juillet 1885. A cette date, il vit entrer dans ses murs les chères Fondatrices qui depuis leur arrivée à Montmagny avaient vécu sous le toit hospitalier du Couvent des Révérendes Mères de la Congrégation. La fraternelle cordialité de ces jours-là s'est accrue entre les deux colonies religieuses dont les membres sont toujours demeurés affectueusement unis.

Gertrude.—L'Hospice de la Congrégation fête-t-il aussi son Cinquantenaire?

Arienne.—Les Religieuses de Notre-Dame dirigent à Montmagny une Maison d'études et non un Hospice; ce Couvent existe depuis 80 ans. Les jeunes filles qui ont reçu de cette brillante Institution le trésor de l'éducation, forment une phalange d'élite qui honore leur Alma Mater.

Souvenir.—Montmagny voyait donc s'élever à la gloire de ses généreux paroissiens, ce monument de la Charité qu'ils érigeaient au prix de leurs sacrifices et de leurs deniers, et qui est devenu l'Hospice, objet des démonstrations de ce jour. Le vénéré Fondateur, M. L'Abbé Léon Rousseau alors Curé de la paroisse, exultait dans son âme, car son rêve, le plus cher était enfin réalisé. Le nid était prêt: les oiselets blessés par les deuils de la vie ne tardèrent pas à venir en goûter la douceur. Le 7 octobre 1885, six orphelines sollicitaient leur admission à l'Hospice dont les portes leur furent grandes ouvertes. C'étaient: Régina et M.-Anne Blanchet, religieuses maintenant à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Québec, sous les noms de Mère St-Alexis et Mère St-Dosithée.

Ensemble.—Gloire à nos aînées du cloître!

#### AINEES DU CLOITRE

Souvenir.—Puis, Mlle Rose-Anna Blanchet, du Rocher Noir, domiciliée présentement aux Etats-Unis, Azilda Normand, aujourd'hui Mme Amédée Nicole, du RocherNoir et Philomène Lavallée devenue Mme Joachim Gaudreau, de Québec. La présence de ces chères aînées ajoute plus d'un rayon à l'éclat de votre fête.

Ensemble.— Vivat! Honneur à ces chères anciennes!

Souvenir.—Enfin, la sixième, Anna Blais, après une existence tissée de chagrins et d'épreuves, s'en alla vivre dans la cité du bonheur éternel.

---



Hommage  
à nos Fondateurs



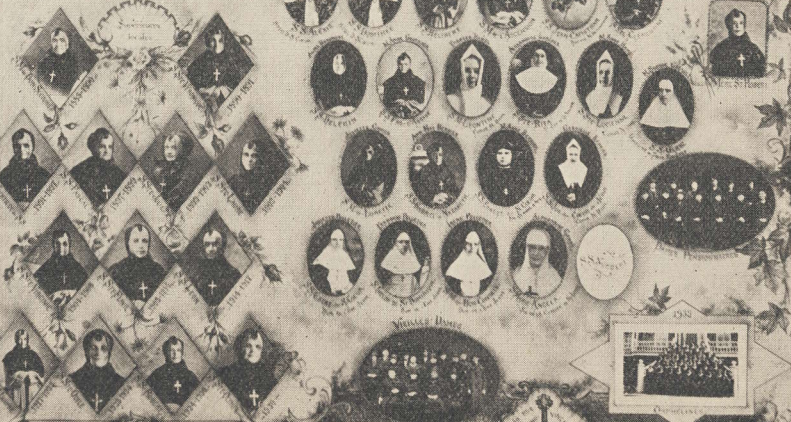
CINQUANTAIRE DE L'HOSPICE ST. THOMAS MONTMAGNY

1885 1935

Religieuses Originaires de St. Thomas



Anciennes Elèves de l'Hospice



## Chant No. 4

## VOIX DE L'ORPHELINÉ

Et nous seules sur cette terre,  
 Que serions-nous sans votre main ?  
 Pour secourir notre misère  
 Notre pitoyable destin ?  
 Ah ! bénissons, bénissons notre Père  
 Le Père de l'Orphelin.

Souvenir.—Ce premier groupe fut bientôt suivi de plusieurs autres. Les petites éprouvées trouvèrent un maternel accueil dans le coeur des religieuses; malheureusement, les ressources n'entraient pas à flots aussi pressés que les recrues amenées par le malheur. Les croix, ces baisers d'amour du Coeur de Dieu ne manquèrent pas, et l'Hospice connut des heures d'angoisse et de pénible gêne: difficultés pécuniaires, épidémie, disette, affligèrent douloureusement l'âme des apôtres de la Charité; leur dévouement, loin d'en être paralysé, y trouva un aliment nouveau pour sa flamme. Et, en véritables DISCIPLES DE LA CROIX, comme leur VENERABLE MERE D'YOUVILLE, elles surent accepter les volontés crucifiantes du Seigneur.

Gertrude.—Faites-nous donc connaître, aimable Souvenir, ces religieuses au coeur si bon.

Souvenir.—La première Supérieure fut la Rév. Mère Marie-de-Bon-Secours; elle eut pour compagnes de labeur, les Mères Ste-Eugénie, Ste-Adèle, St-Edmond. Ces quatre Fondatrices veillèrent avec un soin jaloux sur l'enfance de l'Hospice et du haut du ciel, elles célébrèrent avec vous la NOCE D'OR de leur fondation. Cette première Mère des orphelines de Montmagny, eut l'insigne privilège de partager la vie de la Vénérée Mère Mallet, fondatrice de la Congrégation des Soeurs de la Charité à Québec.

Adrienne.—Nul doute que les trop rares élèves de ce temps qui ont le bonheur de célébrer avec nous le joyeux CINQUANTENAIRE, ainsi que les Bien-faiteurs généreux et Amis dévoués de la première heure, ont gardé dans leur coeur tout un trésor de vénération et de gratitude pour celle qu'ils virent trop tôt s'éloigner du champ qu'elle avait défriché.

Marie-Paule.—Les hospitalisés de tous temps, conservent jalousement ce trésor de la reconnaissance à l'égard des Mères aimées dont le dévouement s'exerça en leur faveur dans cette maison bénie.

Yvonne.—Poursuivez, noble Messenger, car vous écrivez la plus belle page de notre histoire.

Souvenir.—Bientôt une blanche couronne de vieillards vint s'adjoindre au groupe indigent des orphelines. Ces pauvres vieillards et ces vieilles dames à qui la vie n'avait guère souri, trouvèrent dans le cœur des charitables Hospitalières, réconfort dans leurs malheurs et consolation dans leurs peines. Pour assister les Religieuses dans les soins à donner aux malades et aux infirmes, les bons médecins d'alors, tout comme ceux des temps actuels, fournirent gratuitement les secours de leur art avec la sympathie de leur cœur profondément chrétien.

Jeanne d'Arc.—Notre merci reconnaissant s'adresse à ces dévoués et compatissants guérisseurs de l'humaine souffrance! Cueillons en passant, la fleur fraîche et parfumée de notre reconnaissance et offrons-la au bon Docteur Richard pour ses — 25 ans — de service médical à l'Hospice, justement révolus en 1935.

Souvenir.—Les doctes Professionnels, notaires et avocats prêtèrent aussi avec le même charitable empressement leur précieux concours dans l'occurrence. Leurs distingués confrères, vos contemporains, déploient un dévouement aussi digne d'éloges pour la cause des pauvres. Le ministère spirituel fut, pour une large part rempli par les prêtres appelés au poste du vicariat paroissial. Parmi ces apôtres zélés, on compte une figure chère et vénérée que tous sont heureux de reconnaître dans la personne de Son Exc. Mgr. Plante, Auxiliaire de L'EMINENTISSIME CARDINAL ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

Adrienne.—Qu'ils reçoivent à leur tour, notre témoignage d'estime et de bénédiction, pour avoir pris une part si active au progrès spirituel et matériel de notre Institution de Charité.

Souvenir.—Depuis 1930, de vénérables Chapelains résidant à l'Hospice se sont succédé comme dispensateurs des trésors divins.

Yvonne.—Notre pieuse reconnaissance répond à leur inappréciable dévouement en sollicitant pour eux la récompense due à leur labeur apostolique!

Souvenir.—A cette liste déjà longue des Bienfaiteurs et Amis, il faut joindre les noms des Révérends Frères du Sacré-Coeur, qui, toujours, fournirent à l'Hospice une assistance aussi efficace que sympathique.

Comme moi, vous gardez mémoire de la ravissante journée à laquelle vous convient chaque année, Messieurs les Chevaliers de Colomb et dont le but est de vous offrir la plus délicieuse Noël que puisse rêver un orphelin.

Je n'ai garde d'oublier, de faire mention spéciale des âmes choisies à qui fut confiée la haute mission d'enseigner aux jeunes orphelins, les sciences religieuses et profanes dans les classes de l'Hospice.

Les années 1894-96-97 sont inoubliables. Elles marquèrent une ère de détresse presque absolue. Le pain manqua et la nombreuse famille fut soumise de nouveau à l'emprise du malheur. Mais la Providence qui n'abandonne jamais les siens, inspira au Curé Fondateur l'idée d'établir L'OEUVRE DU PAIN laquelle apporta un secours très appréciable aux protégés du charitable Pasteur.

Adrienne.—Cette oeuvre du bon Curé Rousseau existe encore aujourd'hui, et la générosité de nos chers Abonnés répond toujours magnifiquement aux sollicitieuses réclamant le Pain du Pauvre.

Toutes.—Merci, mille mercis!

### Chant No. 5: VOIX DES VIEILLARDS

Je viens au nom de la souffrance  
 Unir ma voix à vos accents  
 Et dire la reconnaissance  
 Qui dans nos coeurs vivra longtemps  
 C'est une prière  
 Qu'au ciel nous offrons  
 Pour le tendre Père  
 Que nous vénérons

Gisèle.—Ces pauvres vieillards! Dans leur vieux coeur de plus en plus sensible à la sympathie, ils savent encore faire vibrer des accents de jeunesse pour traduire leur reconnaissance.

Souvenir.—Je mentionne aussi avec plaisir le magnifique geste de bienfaisance par lequel de généreux bienfaiteurs versent annuellement leur offrande à l'occasion de la JOURNÉE DE LA LIVRE, organisée par les charitables Dames de Montmagny. Ce même geste se prolonge, dans l'accomplissement de la tâche que s'imposent régulièrement ces bonnes Amies des Orphelins, en consacrant chaque semaine, de longues heures de leurs loisirs à L'OUVROIR DES PAUVRES.

Jeanne d'Arc.—Que le bon Dieu leur rende en grâces de choix, aussi nombreuses que leurs points d'aiguille, les libéralités inlassables dont elles font bénéficier les pauvres!

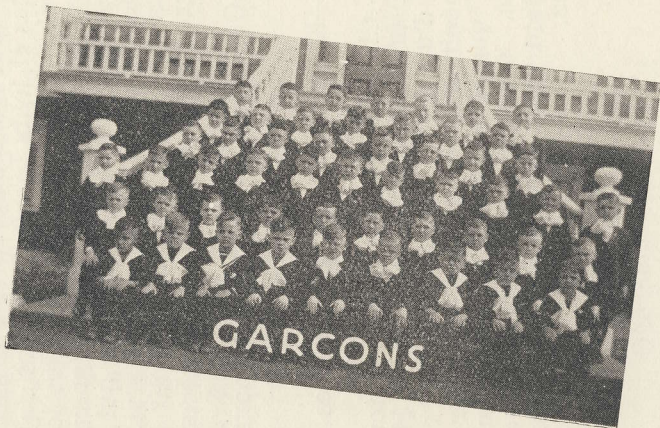
Souvenir.—A toutes les épreuves que subirent les Fondatrices et leurs hospitalisés, vint s'ajouter la menace d'un deuil! Cette croix plus lourde planait au-dessus de l'Hospice. Le Seigneur s'appêtait à couronner son fidèle serviteur qui n'avait vécu que pour l'aimer Lui et ses pauvres. Cette carrière si richement remplie touchait à son terme. Le Curé Rousseau décédait le 9 décembre 1898.

Yvonne.—Quel chagrin ce dut être pour les Fondatrices!

Gertrude.—Et pour les petites orphelines aussi!

Souvenir.—Chagrin bien légitime, car tous perdaient en lui un bienfaiteur dévoué qu'ils chérissaient à l'égal d'un père. Du haut du ciel, en ce jour, il vous bénit, il se réjouit avec vous, car ce "JUBILE D'OR" que vous chantez, est avant tout, celui de sa charité. C'est tout son coeur qu'il vous a donné, en dotant votre paroisse du bel Hospice que vous habitez.

---



LA CHORALE "JESUS-ENFANT"

Orphelins et Orphelines de l'Hospice.



**Chant No. 6 A LA GLOIRE DU FONDATEUR**

Seigneur si la voix des enfants  
 Mérite ta faveur divine,  
 Ecoute la pauvre orpheline  
 Prête l'oreille à ses accents.  
 Qu'à notre Père ta main donne  
 Plus doux bonheur en ce beau jour  
 Ajoute encor à la couronne  
 Qui nimbe son front pour toujours.

Gertrude.—Et la paroisse de St-Thomas de Montmagny resta sans Pasteur?

Souvenir.—Oh! non; elle retrouva un Père dans la personne de M. l'Abbé Odilon Marois. Ce dernier dépensa 22 années de son existence à Montmagny. Il avait hérité de l'amour du Curé-Fondateur pour les pauvres. C'est sous son règne que se bâtit la première aile de la Maison, pour y recevoir à sa demande, vieillards et orphelins.

Yvonne.—Si j'ai bien calculé, c'est en 1910 que les premiers garçons orphelins entrèrent au nid de la charité. Notre maison comptait alors 25 ans.

Souvenir.—M. le Curé, devenu malade et incapable de continuer ses fonctions, fut remplacé par M. l'Abbé Alf. Paré, Pasteur que toutes vous avez connu et vénéré, n'est-ce pas?

Marie-Paule.—Nous l'avons sincèrement aimé.

Souvenir.—C'est lui qui donna à l'église de votre paroisse des allures de cathédrale, cette même église fut témoin de son Investiture. Par cette brillante cérémonie, Rome le créait Prélat du Pape, honneur qui réjouit toute la famille paroissiale.

Gisèle.—Son nom fait encore vibrer bien des coeurs et son souvenir à Montmagny restera immortel.

Souvenir.—Un décret de la Providence secondé par l'autorité ecclésiastique l'appela à une autre sphère d'action en lui confiant la direction spirituelle de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec. Il remit sa houlette à M. le Curé Lessard, après un règne de 13 ans.

Jeanne d'Arc.—Saluons avec fière vénération et filiale tendresse notre Père et Pasteur. Les voeux d'amour de vos enfants vont vers vous, M. le Curé et

vous redisent: "Vivez longtemps à Montmagny, afin qu'il vous soit donné d'y célébrer votre JUBILE D'OR sacerdotal.

Ensemble.—Vive M. le Curé! Vive son futur JUBILE D'OR! (Applaudissements)

M.-Paule.—Vous plairait-il, bienveillant Souvenir, dérouler encore sous nos yeux ravis, le riche parchemin des mémoires du PASSE?

Souvenir.—La régie de ce FOYER DE CHARITE fut confiée successivement à 13 Supérieures. 9 d'entre elles jouissent maintenant de la récompense éternelle: La Rév. Mère Marie-de-Bon-Secours, S. S. Véronique, te-Mechtilde du S. S.; St-Pascal, Ste-Julie, Ste-Laure, Ste-Virginie, Ste-Flavie, Ste-Odile. Quatre, grâces à Dieu, célèbrent avec nous la fête d'or et peuvent reconnaître à l'Hospice plus d'une trace bienfaisante de leur passage: nommons: les Rév. Mères St-Léon, Ste Marie-Louise, la Très Rév. Mère St-Robert, et la Rév. Mère Ste-Olympe, Supérieure actuelle. L'une d'elles, la Rév. Mère St-Robert est Supérieure Générale en charge, de la Congrégation des Soeurs de la Charité de Québec.

Adrienne.—Nous la saluons avec respectueuse vénération et profonde reconnaissance, car notre Hospice lui doit de battre des deux ailes.

Jeanne d'Arc.—Amour et reconnaissance à la Très Honorée Mère St-Robert!

Thérèse.—Continuez à effeuiller sous nos regards les pétales parfumés de votre gerbe de souvenirs, car chacun d'eux nous révèle de si jolies choses.

Souvenir.—Parmi les noms qu'ils recèlent, vous serez heureuses de lire ceux de vaillantes jeunes filles hospitalisées dans cet orphelinat et qui ont suivi le lumineux sillage tracé par vos Mères de la Charité. 21 se sont consacrées à Dieu, par l'oblation religieuse dont 9 sous la livrée grise de la VENERABLE MERE D'YOUVILLE. Puis dans cette liste des élus du Seigneur 6 orphelins ont répondu à l'appel.

Adrienne.—Saluons ces âmes choisies qui font l'honneur de l'Hospice et sa gloire en ce jour. Que bienvenues soient celles qui sont revenues au foyer de leur enfance, partager les joies saintes de la NOCE D'OR!

- Yvonne.—Quel beau jour qui nous permet d'acclamer toute une pléiade de héros et d'âmes magnanimes!
- Souvenir.—Les démonstrations d'un jour sont d'un mince mérite devant l'éclat de leur gloire. Ces 50 années remplies de bienfaisance prouvent bien haut la grandeur d'âme des Fondateurs et l'immense charité qui inspira leur dévouement en faveur des déshérités. Et ce glorieux PASSE nous fait entrevoir L'AVENIR sous un jour des plus favorables. Ma tâche est finie, je referme donc le riche écrin des réminiscences que j'ai ouvert devant vous. Je continuerai à enrégistrer fidèlement les bontés multiples qui se prodiguent dans l'ombre de ce SANCTUAIRE DE LA CHARITE, et les bienfaits de la noble élite que sont les AMIS DU PAUVRE ET DE L'ORPHELIN, à Montmagny. Enfants, puisse votre reconnaissance répondre toujours à leur générosité, et comme elle, ne s'épuiser jamais. (Souvenir s'éloigne doucement)
- Gertrude.—Vous nous quittez, beau MESSAGER?
- Souvenir.—Oui, petite, avec le radieux espoir de vous retrouver ici au CENTENAIRE.
- Ensemble.—Merci, merci, fidèle Souvenir. Notre fête, grâce à votre présence s'est embellie, et nous vous savons gré, d'avoir levé un coin du voile qui nous dérobaît le PASSE. (Le Souvenir disparaît).

## SCENE IV

**Les enfants plus la REINE DE L'AGE D'OR  
et ses Pages.**

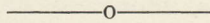
- Page.—(Précinité). Je suis Page d'Honneur à la Cour des JUBILES D'OR. Un gai carillon a annoncé aux alentours une fête à rayons dorés, et pour couronner glorieusement ce jour d'actions de grâces, la REINE est venue de son Palais et fera halte au milieu de vous en l'honneur du CINQUANTE-NAIRE DE L'HOSPICE. (La Reine entre avec son Page.)
- Ensemble.—Vive la REINE DES JUBILES!
- Reine.—Enfants, vous ne m'êtes pas inconnus; vos chants de triomphe m'ont attirée vers vous; et volontiers je m'incline sur votre allégresse. Ce jour de fête est mien et je viens mêler mes accents à

ceux de vos âmes attendries, au souvenir de tant de bienfaits dont cette MAISON JUBILAIRE fut l'objet, au cours des DIX LUSTRES écoulés. Acclamons donc à l'unisson ces deux dates à jamais bénies! 1885: date mémorable! (Les fillettes frappent des mains) 1935: date glorieuse! (Applaudissements).

Adrienne.—Gracieuse Souveraine, veuillez aider notre impuissance et qu'il vous plaise entonner l'hymne D'ACTION DE GRACES que nous ferons monter jusqu'au trône de l'Éternel.

Reine.—Oui, enfants, et que nos chants de pieuse gratitude obtiennent à tous ceux qui partagent aujourd'hui les joies de la NOCE D'OR, le bonheur sur terre et la félicité de l'éternel JUBILE DES CIEUX.

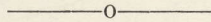
### TE DEUM!... GLOIRE A DIEU!...



### REFLETS D'ARGENT. AU PIED DU PHARE.

Un groupe d'enfants entourent le "Phare Rousseau", érigé sur la côte; ils représentent les premiers orphelins de l'Hospice, entrés il y a 25 ans, alors qu'une aile fut ouverte pour y recevoir les garçons.

Une gracieuse embarcation. "L'Ess-Or", traverse la scène et entre en rade. Les passagers sont les orphelins de l'heure actuelle s'unissant aux Anciens pour le Jubilé. Ils chantent: Barcarolle Jubilaire.



### HOMMAGES DES GARÇONS

### AU PIED DU PHARE



Les enfants sont groupés sur la côte au pied d'un Phare.

Alphonse.—Le programme n'est pas terminé puisque les garçons n'ont pas figuré.

Réal.—A-t-on jamais vu cela une NOCE sans garçon?  
Ensemble.—(Riant) Ah! Ah!... (Roger regarde au loin).

Jean.—(A Roger) A-t-on signalé l'approche de l'embarcation attendue?

Roger.—Oui elle est signalée, nous entendons déjà la Jolie barcarolle du retour.

(Les petits matelots chantent de la nacelle, ceux du rocher écoutent.)

(Après le solo, les garçons du PHARE chantent avec eux.)

Antonio.—(Se secouant, au capitaine). Enfin nous accostons. Le roulis de la traversée m'a rompu.

Capitaine.—Tu n'es pas encore un bon marin mon vieux!

Jean.—Bienvenue aux Oiseaux de Mer!

Capitaine.—Bonjour! Bonjour! nos braves terriens!

Jean.—Vous venez pour la NOCE D'OR?

Antonio.—Tout juste! Et nous avons à notre bord un important personnage qu'il nous tarde de vous présenter.

Ensemble.—Vraiment!

Réal.—Serait-ce le Duc de KENT en voyage de noces?

Antonio.—(Au capitaine). Sont-ils farceurs! . . . Si vous voulez seulement vous donner la peine de descendre de là-haut, nous vous expliquerons la chose. (Les garçons descendent à la course).

Capitaine.—(A Antonio). Allons, moussaillon, redresse ton style; tu ferais mieux de repasser ton discours afin de nous interpréter dignement.

Antonio.—(Ton moqueur). La Grande Bleue a inspiré ma Muse. Y êtes-vous les gars?

Ensemble.—Nous y sommes.

Antonio.—Restez-y, je commence. Donc, notre illustre passager, se nomme le CHEVALIER DE L'AGE D'ARGENT.

(Pendant qu'Antonio parle, le Capitaine arrive, ramenant le Chevalier et Léon.)

Capitaine.—Le modeste équipage de L'ESS-OR, a l'honneur de vous présenter le CHEVALIER DE L'AGE D'ARGENT.

Le Chevalier.— Je te salue, HOSPICE chéri!

Béni soit ton JUBILE D'OR!

Le PAUVRE et L'ORPHELIN en ce nid

Avec moi bénissent leur sort.

Mes teintes d'argent mêlées aux reflets de vos ors  
provoquent un POURQUOI?

Jean.—Monseigneur, donnez-nous la clef de ce mystère.

Chevalier.—Les dates sont la lumière de l'Histoire n'est-ce pas? Et ma venue ici a pour but de vous rappeler celle à jamais mémorable qui vit entrer dans ces murs bénis les premiers garçons orphelins admis en 1910. Il y a donc exactement 25 ans de cela. Comprenez-vous maintenant pourquoi l'ARGENT brille parmi les RAYONS D'OR?

Les garçons du Phare.—C'est bien la NOCE D'ARGENT pour nous!

Ensemble.—Vive la NOCE D'ARGENT!

Chevalier.—Salut EMINENCE! Salut NOBLE ASSEMBLEE! Les matelots de L'ESS-OR et les gardiens du PHARE ROUSSEAU se joignent à moi pour vous dire leurs hommages respectueux et déposer à vos pieds le riche tribut de leur vive et sincère gratitude.

Roger.—Les 25 années qui couronnent notre entrée bruyante mais non déplaisante en ce foyer, sont un privilège assez signalé pour en chanter notre reconnaissance à Dieu d'abord, et aux Mères dévouées qui nous ouvrirent leurs bras et leur cœur.

Capitaine.—Saluons de nos souhaits et de nos espoirs cet HOSPICE dont le CHARITE nous enveloppa jadis comme d'un manteau.

Alphonse.—Que dans 50 ans, nous revenions fêter son CENTENAIRE.

Léon.—Gloire aux illustres ROUSSEAU! TETU!  
FOURNIER! BERNIER! MAROIS!

Réal.—Que l'HOSPICE vive longtemps et qu'il prospère toujours!

Jean.—Que Dieu lui conserve son cachet de CHARITE s'inclinant vers ce qui est petit et souffrant!

Raoul.—Nous nous souhaitons la joie de vous retrouver tous avec nous ici dans 25 ans, pour la NOCE D'OR de la troupe joyeuse des garçons.

Capitaine.—Tous AU PIED DU PHARE ROUSSEAU dans 25 ans!... Et pour le voyage le Capitaine de

L'ESS-OR vous offre dès aujourd'hui ses services d'état.

Chevalier.—Je puis vous assurer de la courtoisie des gens du BORD.

Antonio.—Vite à bord!

Capitaine.—Alors, avant le départ, un dernier vœu :  
(Tous s'inclinent avec geste de la main).

AD MULTOS ANNOS! . . .

### CHANT A MARIE

O Marie, ô notre Mère  
Toi qui règues sur les flots,  
Exauce notre prière  
Veille bien sur les matelots;  
Garde-les de la tempête  
De la colère de Dieu  
En étendant sur leur tête  
Les plis de ton voile bleu!

## APOTHEOSE A SA SAINTETE PIE XI

Les Zouaves défilent aux accords de l'Hymne au Pape et portent triomphalement le drapeau papal encadrant de ses plis la figure vénérée du Saint Père. Ils enlèvent avec brio le chant: "Vive Pie XI" etc., après lequel ils présentent les Armes. Le jeune Commandant s'avance alors et débite avec une pieuse éloquence les strophes suivantes au Saint Père.

### SALUT AU VIEILLARD BLANC

Salut au VIEILLARD BLANC, roi de Rome et du monde  
Toujours vivant, toujours debout sur l'horizon!  
Dans l'azur qui rayonne ou l'orage qui gronde  
Il jette aux quatre vents sa parole féconde  
De son trône ou de sa prison.

Salut au VIEILLARD BLANC, LEON, PIE ou  
GREGOIRE

Qui sur l'humanité lève son bras tremblant  
Il montre à tous la voie et dit ce qu'il faut croire  
Il nous ferme l'abîme et nous ouvre la gloire  
Et Dieu vit dans le VIEILLARD BLANC.

Il nous guide, il nous garde; austère sentinelle,  
 Il veille et crie: "Arrière" à qui viole ses droits,  
 Et quand sur nous la nuit d'erreur étend son aile  
 Il fait jaillir d'un mot cette aurore éternelle  
 Qui luit des hauteurs de la Croix.

Sa loi, c'est la douceur; sa force est la tendresse  
 Il peut tout ce qu'il ose appuyé sur l'autel.  
 D'un corps tout chancelant sa grande âme est maîtresse  
 Même devant la mort le VIEILLARD se redresse  
 C'est PIERRE et PIERRE est immortel!

Sur les peuples bien vieux qui vont où Dieu les mène  
 Le VIEILLARD BLANC se penche en leur tendant  
 la main  
 Lui, faible et pauvre, il a l'univers pour domaine  
 En marchant aux rayons de la tiare romaine,  
 Homme ou peuple est sûr du chemin.

Vieillard élu du Christ, debout sur nos ruines  
 Le monde sous tes pieds s'émeut comme un volcan,  
 Christ visible, tu sais nos maux, tu les devines:  
 Parle-nous; dis pour nous les paroles divines  
 Au Sinai du Vatican.

Vieillard blanc, donne-nous la paix dans la lumière.  
 Règne sur le présent dans un long avenir  
 Puissest-tu voir les ans de PIE IX et de PIERRE  
 Avant que Dieu ne daigne éclairer ta paupière  
 Du jour qui ne doit pas finir.

Que ta voix retentisse à ton peuple en tout lieu!  
 VIEILLARD BLANC, sois pour nous l'espoir  
 des temps bien sombres.  
 Si le monde trébuche à travers les décombres  
 Fais-lui voir pour guider sa route au sein des ombres,  
 Ta robe blanche, OMBRE DE DIEU!

**Dans un geste ému et d'un pathétique attendris-  
 sant, il s'incline et baise avec amour les plis du magni-  
 fique drapeau.**





ZOUAVES DES NOCES D'OR DE L'HOSPICE

## BENEDICTION APOSTOLIQUE

Puis, Son Eminence daigna lire elle-même la formule de Bénédiction Apostolique accordée à la Révérende Mère Supérieure et à tout le personnel de l'Hospice, ainsi qu'aux Bienfaiteurs, par Sa Sainteté Pie XI à l'occasion du Cinquantenaire, et elle ajouta quelques mots de félicitations qui ont comblé de joie les heureux paroissiens de Montmagny, charmés de la bienveillance paternelle du Primat de l'Eglise canadienne.

Je voudrais, mes bien chers Frères, Mesdames, Messieurs, avant la fin de la soirée, vous dire en quelques mots brefs, l'émotion très profonde et la joie vive que m'a procurées cette journée; pour le contact renouvelé qu'il m'a donné avec votre paroisse d'abord, et ce soir, pour la pénétration qu'il nous a été permis de faire à l'intérieur de cet Hospice, dans sa vie. J'ai appris de bien belles pages sur la bouche du SOUVENIR. Nous avons vu sur cette scène, les délicieux enfants avec lesquels ces mères font de si jolies séances, les faisant parler comme des poètes, et nous laissant soupçonner qu'il y a des anges qui sont inspirateurs. Pourtant, j'ai eu dans la journée quelque chose d'encore plus beau. Vous vous souvenez de ce trait de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, jeune fille, s'étant rendue à Rome pour obtenir du Saint Père la permission d'entrer au Carmel à 15 ans. Le Saint Père Léon XIII n'avait pas voulu lui donner tout de suite une réponse. Aussitôt, Thérèse se mit à pleurer. Le Saint Père, touché, lui dit qu'il ne pouvait refuser sa demande parce qu'elle lui avait donné des diamants. Eh bien! je pensais, à midi, devoir quitter plus tôt la ville de Montmagny, mais il y a eu des orphelines qui m'ont apporté leurs diamants. Et c'est ce qui m'a fait rester au milieu de vous pour apprécier et partager ainsi la mission des chères Directrices de l'orphelinat.

Il est écrit que le bon Dieu passera son ciel à essuyer les larmes des yeux de ses élus. C'est ce que font les chères mères de l'orphelin et de la souffrance. Je me suis mis à faire comme elles et c'est de mon mouchoir de Cardinal que j'ai voulu essuyer les larmes de ces chers enfants. Je ne veux pourtant point ne leur servir que de consolateur. Comme nous commençons le

Cinquantenaire nouveau, mes chers enfants, il m'appartient de faire le premier cadeau de cet anniversaire : c'est de vous donner un CONGE. Y a-t-il moyen de donner des Congés, même au temps des vacances?... Eh bien! vous le conserverez pour les jours où il y aura moyen d'en prendre, et c'est ensuite la bénédiction la plus affectueuse, l'assurance de mes prières, mes meilleurs vœux en même temps que le témoignage de toute mon admiration.

—oOo—

## PAS DE NOCES SANS MARIÉS

L'on vit alors arriver en petite vitesse sur la scène un "Coach" modèle "1935" dont les occupants style "1885" se dirent chargés d'un important message. Descendus de voiture, ils saluèrent Son Eminence et tout l'auditoire et se présentèrent :

### "LES HEUREUX, C'EST NOUS DEUX"

Personnages : Madeleine Dugal, 4 ans.

Camille Dugal, son frère, 6 ans.

Lui.—Pas de noces sans mariés, c'est logique!...

Elle.—Les Heureux, c'est bien nous deux, n'est-ce pas mon cher?

Luii.—Nous arrivons juste pour clore les cérémonies du Jubilé, et j'entends bien que notre rapide passage sur la scène soit le clou de la fête . . . un clou d'Or . . .

Elle.—Eh bien! acquittons-nous de notre mission . . . Commence, M. Dugal.

Lui.—J'ai ma licence pour conduire l'auto, mais je n'en ai pas pour manier la parole. Je propose donc, que tu dérites le compliment et que moi, j'offre les fleurs.

Elle (contrariée).—Allons, voilà qui est nouveau . . . Depuis quand, les femmes font-elles des discours?

Lui.—Nous nous sommes trop bien entendus depuis notre mariage pour nous brouiller en ce moment... Allons tous les deux.

(Ils viennent à l'avant-scène)



LES PAGES DU CINQUANTAIRE



**PAS DE NOCES SANS MARIÉS !**  
Les partis sont âgés de 6 ans, 4 ans.

Elle.—Ces fleurs symbolisent la tendre affection de nos coeurs, et leur parfum rappellent les prières que vos petits enfants de Montmagny font pour vous, Eminence.

Lui.—Eminence . . . Notre ambassade a pour but de solliciter de votre paternelle bienveillance un jour de grand congé . . . pour tout le personnel de l'Hospice Jubilaire.

Elle.—Mettons trois . . . mettons cinq, si vous le voulez, Eminence; nous serons aussi bien disposés pour cinq que pour un.

Lui.—Votre bon sourire est la réponse . . . Ces jours de réjouissances compteront parmi les plus beaux de notre lune de miel . . . Maintenant, si Votre Eminence désire être témoin de nos joyeux ébats en ce beau jour, mon char sera à la porte du Palais Cardinalice demain après la messe de Messieurs les Chanoines.

(Ils descendent tous les deux offrir les fleurs.)

**Attirés par le bon sourire de Son Eminence, l'heureux couple s'agenouilla à ses pieds pour recevoir avec sa bénédiction, la réponse à leur requête.**

## LE DERNIER MOT

Monsieur le Chapelain De Varennes renouvela à la population de Montmagny, l'expression de la reconnaissance du personnel de l'Hospice jubilaire, pour la bourse joliment garnie qu'elle vient encore de lui offrir à l'occasion des "Noces d'Or."

## JEUDI LE 27

Ce jour fut consacré au souvenir des regrettés disparus. C'est dans cette intention qu'à neuf heures, une grand'messe solennelle de Requiem fut célébrée pour le repos de l'âme de Messieurs les Curés, Fondateurs, Bienfaiteurs, Religieuses et Hospitalisés décédés depuis la fondation de l'Hospice.

Monsieur l'abbé Paul Nicole, ancien orphelin officia à cette Messe, assisté de MM. les abbés Léon Bélangier et Fernand Nicole, ecl., comme diacre et sous-diacre.

## MESSAGES DE FELICITATIONS

Voici les noms de quelques Anciens et Amis qui nous ont écrit leurs félicitations et leurs regrets de ne pouvoir assister aux Fêtes:

- Son Exc. Mgr Plante, Aux. de Québec,  
 L'Hon. Patenaude, Lt-Gouverneur,  
 L'Hon. D. O. L'Espérance, Sénateur, Québec,  
 L'Hon. A. David, Sec. Provincial,  
 L'Hon. C. Délage, Sur. Inst. Publique,  
 L'Hon. N. Francoeur, Député de Lotbinière,  
 M. le Chanoine Ulric Perron, Québec,  
 Mgr F. Dupuis, P. D., Plessisville.  
 Mgr A. Paré, P. D., Québec,  
 Mgr A. Boulet, P. D.
- MM. les abbés S. Turcotte, R. Morisset, Valère Roy,  
 A. Poulin, L. A. Gagnon, Ed. Poulin, J. Ferland,  
 Louis Nadeau, S. Chénard, E. Carrier, Lévis, J. U.  
 East, M. Paré, Collège Ste-Anne, J. E. Montreuil,  
 A. Rouleau, J. Lehoux, L. O. Fortin, A. Belleau,  
 E. Martin, A. Lapointe, V. Boucher, A. Proulx,  
 R. Rousseau, R. Côté, R. Routhier et L. Dumas,  
 Prof. au Sém. Québec.
- RR PP A. Cadoux, M. S. C., Em. Journault, C. S. R.,  
 G.-Marie Paré, O. P., Paris, France.
- RR. FF. Placide, Frères du S. C., Vincent, Frères E. C.,  
 Em. Ringuette, O. M. I., ces 3 derniers orphelins  
 de l'Hospice, jadis.
- Rév. Père J. T. Rousseau, S. J., Montréal,
- RR. SS. Imelda de St-Dominique, Albert du S. C., M. du  
 B. Conseil, Dominicaines, St-Jean-de-Capistran S.  
 M. Rep., Montréal, St-Léon, St-Irénée, Marie-  
 Berchmans, Ste-Marie-Louise, St-Athanase, Ste-  
 Eusébie, Ste-Anne S. S. de la Charité, Québec,
- RR. Mères St-Alexis, St-Dosithée Hôtel-Dieu du Sacré-  
 Coeur, Québec, 2 premières orphelines de l'Hos-  
 pice Jubilaire, Marie-Lucienne C. N. D., Marie-  
 Léontine C. N. D., St-Ulric, Ursulines de Trois-Ri-  
 vières, ancienne orpheline, St-Godfroy D'Amiens,  
 Montréal, St-Léon-Eugène, SS. de la Prov., Ste-  
 Rita, SS. Jos. de St-Vallier, St-Ernest du S. C.,  
 Jeanne d'Arc.

Mlle Herminie Têtu, nièce du Fondateur.  
 M. le Notaire Adj. Roy, Lévis.  
 M. le Docteur A. Lessard, Québec.  
 M. N. Breault, Montréal  
 Mlle R. A. Blanchet, Mowata Eunice, E.-U.  
 M. et Madame J. Donald Stewart  
 M. A. Rousseau, Prince-Albert, Sask.  
 M. G. Rousseau, Montréal  
 M. le Notaire M. Larue  
 Madame A. Bélanger, Paris, France.  
 M. et Mme F. X. Robitaille, Cap Rouge.  
 M. et Mme Ros. Bernier, Lévis.

**L'HOSPICE DE MONTMAGNY PEPINIERE DE  
 VOCATIONS RELIGIEUSES  
 ET SACERDOTALES**

Sr St-Alexis, Régina Blanchet, — Alexis — Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Québec;  
 Sr St-Dosithée, M.-Anne Blanchet, — Alexis, — Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Québec.  
 Sr St-Elibert, Maria Fournier, — Elie — Soeurs de la Charité, Québec.  
 Sr St-Ulric, M.-Sophie, — Ls-Adolphe — Ursulines des Trois-Rivières.  
 Sr M. de l'Ascension, Marie-Léa Laberge, — Joseph — Soeurs de la Charité, Québec.  
 Sr St-Jean Capistran, Juliette Lemieux, — Auguste — Soeurs Marie Réparatrice, Montréal;  
 Sr St-Delphin, Alma Beaumont, — Elzéar — Soeurs de la Charité, Québec;  
 Sr St-François d'Assise, Marie-Anne Gonthier, — Damase — Soeurs de la Charité, Québec;  
 Sr Marie Léontine, Thérèse Hamel, — Joseph — Congrégation de Notre-Dame, Montréal;  
 Sr Ste-Rita, Alexandrine Larcher, — Emile — Soeurs St-Joseph de St-Vallier, Québec;  
 Sr Ste-Lucienne, Marie-Anne Hamel, — Joseph — Congrégation de N.-D., Montréal;  
 Sr Marie de Lorette, Juliette Gauvin, — J.-Onésime — Soeurs de la Charité, Québec;  
 Sr St-Gabriel de Nazareth, Anne-May Bernier, — Emile — Soeurs de la Charité, Québec;  
 Sr Ernest du Sacré-Coeur, Marie-Anne Bernier, — Louis — Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc, Québec;

Sr St-Joseph du C. de Jésus, Gabrielle Bernier, —  
 Emile — Soeurs de la Charité, Québec;  
 Sr St-Etienne, Graziella Blanchet, — Joseph —  
 Soeurs de la Charité, Québec;

### RELIGIEUX ET PRETRES

Frère Placide, Emmanuel Sylvain, — J. F.-X. —  
 Frères du Sacré-Coeur, Arthabaska;  
 Frère Vincent, Ulric Casault, — Charles — Frères  
 des Ecoles Chrétiennes, Québec;  
 Frère Lucie n Robin, — Joseph — Frères de St-  
 Vincent de Paul, Québec;  
 Frère Emile Ringuet, — Wilfrid — Oblats de M.-  
 Immaculée, Ottawa;  
 Frère Fernando Michaud, — Alphonse — Pères  
 du St-Esprit;  
 L'abbé Paul-Joseph Nicole, — Wenceslas — Prê-  
 tre, Diocèse de Québec.

### RELIGIEUSES ORIGINAIRES DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY.

qui ont fait profession chez les Révérendes  
 Soeurs de la Charité

### SOEURS DE LA CHARITE DE QUEBEC

Sr Ste-Philomène, Augustine Langlois, — Jean-  
 Baptiste — le 12 septembre 1866;  
 Sr Ste-Winéfride, Henriette Ouellet, — Joseph —  
 le 20 mars 1868;  
 Sr Ste-Séraphine, Marie Dupuis, — Louis — le 3  
 décembre 1872;  
 Sr Ste-Constance, Hélène Boulet, — François —  
 le 18 octobre 1873;  
 Sr St-Léandre, Marie-Elise Boulanger, — Achille,  
 — le 15 décembre 1894;  
 Sr St-Louis de Blois, Annie Boulanger, — Louis —  
 le 23 juillet 1914;  
 Sr Ste-Bertha, Anna-Marie Collin, — Cléophas —  
 le 23 juillet 1915;



Sr St-Louis de France, Joséphine Poirier, — Napoléon — le 23 juillet 1915;

Sr Marie de l'Ascension, Marie Laberge, — Joseph, le 2 mai 1918;

Sr Ste-Véronique-Juliani, Andrée Renault, — Adolphe, le 15 juillet 1932;

### SOEURS AUXILIAIRES

Sr Dupuis, C.-Joséphine Dupuis, — Léandre — le 24 octobre 1877;

Sr Dupuis, Marie-P. Antoinette Dupuis, — Léandre — le 24 octobre 1877;

Sr St-Louis-Marie, Georgine Poirier, — Napoléon — le 15 décembre 1908;

Sr St-Isaïe, Marie-Louise Cloutier, — Georges — le 5 décembre 1916;

Sr Ste-Eudoxie, Jeannette Bernatchez, — Eugène — le 14 janvier 1930.

### SOEURS DE LA CHARITE DE MONTREAL

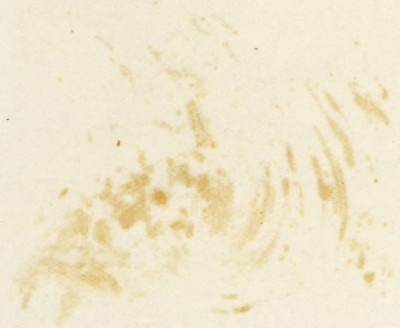
Sr Ste-Aglaré, Blanche Laberge — Walstan — le 27 décembre 1906.

A tous, nous donnons rendez-vous pour le CENTENAIRE et nous disons "HOMMAGE ET MERCI".

### LA CHARITE

Quand votre coeur a choyé l'indigent,  
Lorsque vos mains se sont lassées,  
A centupler le secours diligent,  
Le ciel, amis, a nourri vos pensées,  
Vous a fait voir, ravissants, tant de fois,  
Sous les haillons de la pauvreté blême,  
Sous le mépris, la misère et la CROIX,  
Les traits divins de la BEAUTE SUPREME.



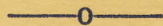


79 83



# F.-X. LAMBERT

ENTREPRENEUR-GENERAL



37, rue de la Couronne,  
Québec.

Ste-Anne-de-la-Pocatière,  
P. Q.

## Liste partielle des travaux exécutés par notre maison.

- Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière, Cté. de Kamouraska.
- Orphelinat de Giffard, P. Q.
- Clinique Roy-Rousseau, Soeurs de la Charité, Québec.
- Ecole de la Jemmerais, Soeurs de la Charité, Québec.
- Hospice des Soeurs de la Charité, Montmagny, Qué.
- Hospice St-Julien, St-Ferdinand-d'Halifax, Qué.
- Monastère Hôtel-Dieu, Québec, Qué.
- Monastère des Carmélites, Trois-Rivières, Qué.
- Refuge Don-Bosco, Frères des Ecoles Chrétiennes, Québec.
- Ecole Supérieure Académie Commerciale, Québec, Qué.
- Ecole d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.
- Eglise St-Alphonse d'Youville, Pères Rédemptoristes, Montréal.
- Eglise des Pères Dominicains, Grande-Allée, Québec.
- Eglise des Eboulements, Cte. Charlevoix, P. Q.
- Eglise St-Vallier, Cte. Bellechasse, P. Q.
- Eglise de l'Immaculée-Conception, Sherbrooke, Qué.
- Eglise et Presbytère St-Fidèle, Québec, Qué.
- Séminaire des Pères Eudistes, Charlesbourg, Qué.
- BASILIQUE STE-ANNE-DE-BEAUPRE, P. Q.



## Cètu - Rousseau

L'arbre de la "Charité" planté,  
il y a un demi-siècle  
par votre générosité  
a abrité sous ses rameaux  
498 VIEILLARDS  
936 ORPHELINS



*Gloire au Christ  
dans ses Pauvres!*